

Recensement Ban de Herve fin 14^e siècle.

Liste des personnages:

1. Allis de Clermont: [voir ici.](#)
2. Allar le corbesier

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 14/verso, novembre 1379](#): est cité.

3. Arnot de Harne

J'hésite pour «Harne». S'agit-il de Herve bien que je lis distinctement «Harne»?

[CJ Ban Herve, reg3, folio49, 13 décembre 1395](#): *Arnot de Harne vend à Wilheam Cokea* onze muids de blé engagés sur des biens de la femme *Strupin*, de la femme de *Heyne*, de *Basten de Sorezee*, de *Colet*, fils *Rossea de Xhenomont* (biens en Genlenvalz et Xheneumont qui joignent à une terre qui fut à *Gran Pare(n?)* et à des terres qui furent au *mair delle Valz*). Encore cités des terres d'*Ollivir* (à Maneahan), de *Colar de Tie^*.

4. Barbe

Soeur de *Drissekintelle Houe*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, fenailmois 1374](#): *Johanne de Corbion* déclare devoir 40 florins à *Drissekintelle Houe* à prendre après le décès de celle-ci. *Johane* veut aussi, qu'après son décès, *Barbe*, la soeur de *Drissekintelle*, aie tous ses biens.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19, 15 juin 1381](#): *Pirchon* vend à *Jakemin de Clermont* ½ muid d'avoine que *Barbe* et son fils de Froidthier lui doivent héritablement. S'agit-il ici de la soeur de *Driessekintelle*.

5. le Beskin

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 4, 4 janvier 1373](#): *Johan Colar* et *Maro(n) Aylas hamaitre* donne un morceau de terre en héritage à *le Beskin*.

6. Biertremont de Clermont: [voir ici.](#)

7. Boutroir.

On cite souvent un certain *Boutroir* mais sans grandes précisions.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19, 18 septembre 1381](#): *maistre Brussekin*, mari de *dameß Sebilh*, fille de *Scavedris* cède à *Johan Drailhes* 13 muids de blé qu'on lui devait à Clermont de par sa femme *damß Sebilh*, gisant sor tous les biens de *Boutroir* et dont la moitié fut à *Johan Drailhes* (d'après ce que j'ai compris).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 27/verso, 1382](#): *Maistre Brussekin*, époux de *Sibilh*, fille *Scavedri*, vend à *Johan Drailhet* 6 detiers et ½ de blé des 13 muids de blé q devait le p(ère?) de *Sibilh*.

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 48, 1396](#): *Hanes dit Craset de Hodimont* vend à *Honbelet de Clermont* un muid d'avoine que *Boutreir* devait sur un journal de pré derrière Lohirville, deux t^cha journal de terre qui joignent à *maistre Symon*, ...

Braket fils Hanekin: [voir à Gurné](#).

8. Brugar: [voir ici.](#)
9. Brussekin

Epousa *Sibilh*, fille de *Scavedris*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19, 18 septembre 1381](#): *maistre Brussekin*, mari de *dameß Sebilh*, fille de *Scavedris* cède à *Johan Drailhes* 13 muids de blé qu'on lui devait à Clermont de par sa femme *damß Sebilh*, gisant sor tous les biens de Boutroir et dont la moitié fut à *Johan Drailhes* (d'après ce que j'ai compris).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 27/verso, 1382](#): *Maistre Brussekin*, époux de *Sibilh*, fille *Scavedri*, vend à *Johan Drailhet* 6 detiers et ½ de blé des 13 muids de blé q devait le p(ère?) de *Sibilh*.

10. Catonet fille Ollivar delle Hay

Soeur de *Henris*, fls *Ollivar*?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 45v°, 16 septembre 1395](#): *Catonet*, fille d'*Ollivar delle Hay*, donne à *Counot*, fils de *Poussan delle Vals*, des biens? qu'elle avait dans la Ban de Herve.

11. Clous de Bollandt: [voir à Bolland](#).

Voir aussi [Closse Hadremine](#) (lien?).

12. Closkin de Stockis: [voir à Stockis](#).

13. Colar feibvre de Rosteloit: [voir à Roisleux](#).

14. Collar Loret

15. Collar Railheea

Très probablement la même personne que [Collet Ralhez](#), cité en 1410.

A un frère: *Cornet* en 1382.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19/verso, 10 janvier 1382](#): *Pironet*, fils de *Rogier*, vend à *Colar Roilheea* 13 setiers d'avoine contre la somme de 14 doublons moutons. Son frère *Cornet* se porte garant.

16. Colinet (ou Colet) dit Colbea de Clermont époux Sentelet fille petit Henry de Crauheit: [voir ici](#).

17. Collar delle Valz: [voir à El Vaux](#).

18. Collin fils de Frankinea: [voir ici](#).

Le seul «Frankinet» que je vois est [Frankinet dit le Waneleal](#) qui a, en 1357, un fils appelé *Collar*.

19. Collin de Maulvesin: [voir ici](#).

20. Copkin fils le loche

[CJ Ban Herve, reg3, folio9/verso, 15 février 1375](#): *Copkin* est cité.

21. Cossen fils Hanekin: [voir ici](#).

22. Cossinet fils de Henry Cossin - jeune Cossin: [voir ici](#).

Epoux d'*Aylis*. Celle-ci aurait épousé en première noce un certain *Simon*

23. dameß Cost

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 39, en 1382](#): *Pironet* transporte un «wage» de 9 muids et ½ de blé sur des «wage» de *Gill?*, fille *Besont*, sur un pré qui joint à *Winan* et *Colar Grumea*, sur ... *Collon*, fils *Rossea*, sur ... *dameß Cost*, sur ... *Ernot megar?*, ... *corbesier de Haiseur*, ... *Jular* et *Agat^* ... *Weltre* ... *Colar le bovir* ...

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38, 1386](#): des certains *Ernotea* et *dameß Cost* vendent à *Wilheam Cokea* ½ bonnier de terre.

24. Drissekin delle Houe

A une soeur appelée *Barbe*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, fenailmois 1374](#): *Johanne de Corbion* déclare devoir 40 florins à *Drissekine delle Houe* à prendre après le décès de

celle-ci. *Johane* veut aussi, qu'après son décès, *Barbe*, la soeur de *Drissekin*, aie tous ses biens.

25. Ernot fils Berteloy

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 44, saint-Remy 1390](#): *Ernot*, fils *Berteloy*, vend à *Evrewin de Wallerimont* une pièce de pré «allexhi». La transaction est agréée par les enfants de *Bevine* (*Vebine?**Bebine?**Vevine?*).

26. Eirnot fils Gillewar de Bousemont: [voir à Bouchmont](#).

Aurait deux fils: *Johan Soxhelet* et *Eirnot*.

27. Ernot fils Jular del Valz: [voir ici](#).

28. Ernote de nival

Epousa *Maroie*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, vers 1375](#): fait un marché avec *Johan Pagan*.

29. Ernote buhaul: doit habiter ou être originaire de Bouchmont, Hameval ou Monty. [voir à Bouchmont](#).

Epousa *Magreit*.

30. Ernou sire de Bolland: [voir à Bolland](#).

A un frère appelé *damesea Jake*.

31. Ernou del Chievre

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 20/verso, St-André 1380](#): *Henry d'Andrimont* fait un «deschange» avec *meßGilles de Charnois*. *Henry* donne à *Gille* 4 muids d'épeautre dont 2 muids sur les biens qui furent à *Strupin* que *Henry* acquit des enfants d'*Ernous del Chievre* et 2 muids acquis de *Colar Loret* et *Gilles* «quitte» tous ses biens qui se trouvent dans la juridiction de Herve.

32. Ernot de Nacha

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38/verso, en 1384](#): *Wilheam Cokea* achète à *Ernot de Nacha* un chapon affecté sur l'héritage que tenait *Rogir* (de *Xhonomont*).

33. Evrar fils de Hankinet de Bevre: voir à *Befve*.

34. François fils de Hanes Besout: [voir ici](#).

35. Frankechon

En 1393, accomplit une oeuvre avec sa soeur dit «del Roche».

On ne trouve pas d'autre mention d'un *Frankechon* sauf un *Frankinet* ou un *Francar* ou *François*, fils de *Hanes Besout*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio44, 1392](#): *Frankechon* et sa soeur dit(e)(s) *delle Roche* vendent à *Henechon* 2 tircha journaux de terre sur la maison de *Henechon*.

36. Gerar Grelle

[CJ Ban Herve, reg3, folio29, 1383](#): *Gerar Grelle* est apparemment décédé à la date de cette oeuvre et ses enfants donnent, pour Dieu et en pure aumone, à *Gerar de Sorezee*, tous les biens qui leur étaient échus de leur père et mère.

Les enfants sont *Pirar le hurir*, *Idelet*, épouse de *Hanes* (ou *Haneton*?). *Machar*, *Hanekinet*, *Gerar* et *Johanet*. Il n'y a pas de lien précisé entre *Gerar Grelle* et *Gerar de Sorezee*, sauf qu'ils portent le même nom. *Gerar de Sorezee* ne peut pas être le fils puisqu'on cite un certain *Gerar* dans la liste des enfants de *Gerar Grelle*. Du fait d'un nom commun, les deux *Gerar* pourraient être liés familialement (cousin, neveu?).

37. Gerard fils de Gilkar delle Valz: [voir ici](#)

Pourrait avoir un lien avec [Gerar dit Stockeir de Sorezee](#) mais sans certitude. Il y a aussi *Gerar Grelle* qui a, en 1383, un fils appelé *Gerar* et un autre appelé *Pirar*.

38. Gerard fils de Loren de Tinwister: [voir ici](#).

39. Gerar de Seraing: voir [ici](#).

40. Gilles d'Andrimont: [voir ici](#).

Sa soeur est *dame Johanne*. La mère de cette dernière est *dameß Annes* et le père *Conrar*.

41. Gilles de Charnois

[CJ Ban Herve, reg3, folio 5, 20 novembre 1376](#): est cité.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 20/verso, St-André 1380](#): *Henry d'Andrimont* fait un «deschange» avec *meßGilles de Charnois*. *Henry* donne à *Gille 4* muids d'épeautre dont 2 muids sur les biens qui furent à *Strupin* que *Henry* acquit des enfants d'*Ernous del Chievre* et 2 muids acquis de *Colar Loret* et *Gilles* «quitte» tous ses biens qui se trouvent dans la juridiction de *Herve*.

42. Gilles, frère d'*Henry de Clermont*: [voir ici](#).

43. Gillekin: [voir à Stoquis](#).

44. Gillekin de Greneis: [voir à Gurné](#).

Lien (voisinage, famille?) avec *Cossen*, *Hankinet de Beivre*.

45. [Gillewar de Bousemont](#)

A un fils appelé *Eirnot*.

46. Gobert de Soiron: [voir ici](#).

Epoux d'*Eve de Xhenomont*.

47. Godefroid delle Chapel: voir [ici](#)

48. Goffin fils Pyfoilhyt?

Nous avons très vraisemblablement un nommé *Godefroid* ici. Il peut s'agir soit de [Godefroid del Chapelle](#) soit de [Goffar de Xhénemont ou de Soiron ou Goffinet](#), fils naturel de *Rogier de Xhenemont*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 39bis, 19 février 1391](#): *Johan dit Conrar*, *Colinet Colbea* et *Johan Pirkin* sont témoins d'un accord entre *Jakemin (de Clermont)* et un certain *Goffin* (*Goffar*, *Godefroid*?), fils *Pyfoilhyt?* On a un certain [Godefroid del Chapelle](#) qui connut suffisamment *Jakemin de Clermont* pour l'avoir assassiné ou encore [Goffar de Xhénemont ou de Soiron ou Goffinet](#), fils naturel de *Rogier de Xhenemont*.

49. Hanes Broulet: [voir ici](#).

50. Hanes dit Craset de Hodimont

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 48, 1396](#): *Hanes dit Craset de Hodimont* vend à *Honbelet de Clermont* un muid d'avoine que *Boutreir* devait sur un journal de pré derrière *Lohirville*, deux t^cha journal de terre qui joignent à *maistre Symon*, ...

51. Hanes donert

Lien avec *Loren Doneur*?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 54/verso, vers 1397](#): *Johan de Biernawe* vend à *Hanes donert* 2 muids d'épeautre.

52. Hanes ou *Johan besoute*: [voir ici](#).

53. Hanes Steber

Eut trois enfants en 1376: *Hanes*, *Beatrix* et un enfant mineur non nommé.

[CJ Ban Herve, reg3, folio5, 20 novembre 1376](#): *Hanes Steber traite avec Collin de Maulvesin et son épouse Yzabeaul.*

54. Hanon ou Hanes (H)ordin

Hanes li ordin a un fils appelé Johan.

Un certain *Rogier*, époux de *Katelin* est son «seroge».

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6/verso, vers 1373?](#): *Hanon ou Hanes (H)ordin* fait un deschange d'héritages avec un certain *Rogier* «seroge» de *Hanon*.

Katelin, l'épouse de *Rogier* est aussi présente. On peut supposer que l'échange est la suite d'une succession des parents de *Hanon* et *Katelin*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 26, 13\(9\)0](#): *Hanes li ordin* et son fils *Johan* achètent à *Massin le fevbre* 21 setiers d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 35, date?](#): on mentionne la maison

d'*Hanes Blomme* qui joint à la maison de *Johan Lordin*.

55. Hanes fils Henrar fils Weris delle Valz et de Caton: [voir ici](#).

56. Hanes fils de Lambeir de Windel

[CJ Ban Herve, reg3, folio7/verso, 8 mai 1371](#): *Clous de Bollandt* achète à *Hanet fis Lanbier de Windel* un muid d'épeautre.

57. Hanes Machar

Epoux *Idelet*, fille *Gerar Grelle*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio29, 1383](#): *Gerar Grelle* est apparemment décédé à la date de cette oeuvre et ses enfants donnent, pour Dieu et en pure aumone, à *Gerar de Sorezee*, tous les biens qui leur étaient échus de leur père et mère.

Les enfants sont *Pirar le hurir*, *Idelet*, épouse de *Hanes* (ou *Haneton*?), *Machar*, *Hanekinet*, *Gerar* et *Johanet*.

58. Hankinet de Bevre: [voir à Befve](#).

59. Hanekinet fils Gerar Grelle

[CJ Ban Herve, reg3, folio29, 1383](#): *Gerar Grelle* est apparemment décédé à la date de cette oeuvre et ses enfants donnent, pour Dieu et en pure aumone, à *Gerar de Sorezee*, tous les biens qui leur étaient échus de leur père et mère.

Les enfants sont *Pirar le hurir*, *Idelet*, épouse de *Hanes* (ou *Haneton*?), *Machar*, *Hanekinet*, *Gerar* et *Johanet*.

60. Hanekin de Cotiche

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 11/verso, 1375](#): *Hanekin de Cotiche* doit héritablement, à *Massin de Herve* et à son épouse *Béatrix*, 3 muids et ½ sur l'héritage de Cotiche.

61. Hanekin Rieke

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 9, 8 février 1370](#): *Hankin Rike* vend à *Hankin fils Moulz* 2 muids d'épeautre héritable.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7, octobre 1370](#): *Hanekin Rieke* vend 2 muids d'épeautre à livrer tous les ans à *Weltre de Villeir le corbesier*.

62. Hankin delle Haye

[CJ Herve, reg1, folio2/verso, date 1371](#): *Thomas fils Renekin* vend un demi bonnier à *Hankin delle Haye*.

63. Hankin merchenir

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, 20 resailhmois 1374](#): *Maroiet*, fille de *Hankin merchenir* donne sa maison et cortil à *Herve* en héritage à *Johan merchenir*.

64. Hankin fils Moulz

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 9, 8 février 1370: *Hankin Rike vend à Hankin fils Moulz 2 muids d'épeautre héitable.*

65. Hankin de Senechoul: [voir ici](#)

66. Heynkin de Beiolle

CJ ban de Herve, reg.3, folio 49, 1396 ou après: ce texte a été rajouté bien après par un autre scribe sur le folio 49. La date est «un temps que passé est» donc bien après 1396. *Heynkin de Beiolle vend à Homblet*, dit ici le clerc, deux setiers d'épeautre engagés sur le moulin delle Haye.

67. Hankinet de Cerfontaine: [voir Henekin](#).

68. Hankinet de Bolet

Ban de Herve, req.3, folio 38v°, en 1387: *Hankinet de Bolet vend à Wilheam Cokea une rente de 2 muids d'épeautre affectés sur un pré à Chaine(ux) «alle maladrie» et sur ½ journal de terre qui joint à la terre de Rennekin, sur la moitié d'un ½ bonnier de pré à Rogister, etc ...*

Ban de Herve, reg.3, folio 37v°, en 1387: *Gillekin de Greneis vend à Wilheam Cokea une rente de 4 muids d'épeautre sur 2 bonniers de terre qui joignent, entre autres, à la terre d'un certain Lanbot et à la terre d'un certain Francar et sur ½ bonnier de terre qui joint à Cossen et sur un t^cha journal de terre qui joint à la terre de Bevros? et à la terre de dame Juwet de Wacomont et sur un t^cha journal de terre qui joint à Belfontaine et à la terre Bevros? et sur 5 journaux de terre qui joint à la terre de Hankinet de Bolet et à la terre de Colar de Tiège.*

69. Henekin de Cerfontaine: [voir à Cerfontaine](#).

70. Henry fils Ollivar

Il faut très probablement comprendre *Henry*, fils d'*Olivier*. Vers 1400, je vois un *Olivier*, fils de *Henry de Ry*. On peut supposer que cet *Olivier* eut un fils appelé du nom du grand-père. Cet *Henry* fut donc peut-être fils d'un *Olivier* ou «*Olivar*». [Henry de Ry dit aussi de Bousemont](#) décéda peu avant 1404. Il faut aussi tenir compte qu'il y a un *Ollivar fils Cossin* en 1390 et ce *Cossin* pourrait aussi s'être nommé *Henris Cossin* (ou son frère) donc lien entre les noms «*Olivier*» et «*Henry*».

En 1395, on mentionne une certaine *Catonet*, fille d'*Ollivar delle Hay*. Il s'agit peut-être du même *Ollivar*.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 31, 1386: *Henrar, fils Ollivar, vend une rente de 6 setiers d'épeautre à Wilheam de Lenbor contre la somme de 6 doublons moutons.*

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 32, 1384: *Henrar, fils Ollivar vend une rente d'un muid sur ses cour, maison et assises à Wilheam de Lenbor.*

71. Henrar fils Weris delle Valz: [voir ici](#).

72. Henrekea dit Henechon.

CJ Ban Herve, reg3, folio44, 1392: *Frankechon et sa soeur dit(e)(s) delle Roche vendent à Henechon 2 tircha journaux de terre sur la maison deHenechon.*

CJ Ban Herve, reg3, folio44, 1392: *Piroton, fils naturel de Pirelo, vend à Henechon 19 setiers d'avoine que ce dernier lui devait.*

CJ Ban Herve, reg3, folio44, 1393: *Henechon achète à Johan, fils de Rogir de Xhinomont, 5 journaux de terre joignant à la terre «delle Brouke»*

(Bronke?) contre la somme de 8 doublons mouton à 20 gros le doublon mouton.

[CJ Ban Herve, reg3, folio44, 1393](#): *Henechon achète à Godeley et Catelinun pré contre 16 doublons moutons et un pesant florin.*

73. Henry d'Andrimont: [voir ici](#).

74. Henry Boursea: voir [ici](#)

75. Henry Cossen/Cossin: [voir ici](#).

Voir aussi [Henry Cossar](#).

Epoux d'Aylis. Celle-ci aurait épousé en première noce un certain *Simon*

76. Henry Cossar de Haiseur: [voir ici](#).

Il s'agit ici probablement de [Henry Cossen](#).

Beau-père de *Colin le cuvelier*

77. Henry le Lombard de Couve: [voir ici](#).

Eut un fils appelé [Heynrich](#)

78. Henris fils de Mailhfier

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 40, vers 1392 ou avant](#): conclusion d'une vente. *Pirar le Bron* doit à *Henris*, fils de *Mailhfier* un pré, une terre et un bois qui furent à *Aylizon de Beivre*.

79. Henry le moulnier: [voir ici](#).

80. Henry de Ransir: [voir ici](#).

81. Henrot de Champiomont - Henrot drapier: [voir à Champiomont](#).

Il est possible que *Henrot de Champiomont* et *Henrot drapier* soient la même personne puisqu'ils traitent tous deux avec *Hanoton Cawestea*.

82. Holke femme Staskin

Holke, femme de *Staskin* doit payer une dette à *Johan li golvene de Chanteren* et elle vend à ce dernier 4 tercha journal de terre. *Hielke* a deux filles dont une non majeure.

83. Homble le clerc de Clermont: [Voir à Clermont](#).

84. Jakemot de Clermont

85. Johan de Biernawe

Voir [ici](#).

86. Johan de Bevre ou de Beve: [voir à Befve](#).

87. Johan Brande de Limbourg

Fils de *Johan de Harne*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio9/verso, 8 décembre 1375](#): *Johan Brande* achète, au nom de son père *Johan de Harne*, 2 muids d'avoine.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 42, 9 novembre 1392](#): *Johan de Rosmel* vend à *Johan Brand de Lenbor* 60 muids de blé qui gisent sur un héritage de 90 muids de blé répartis dans le Ban de Herve, contre la somme de 540 doublons moutons.

88. (Johan) le brasseur de Clermont: [voir ici](#).

89. Johan le brasseur de Bébronne

Probablement le même personnage que *Johan le bresseur de Clermont*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio10, 8 février 1378](#): *Collin de Maulvesin* achète à *Johan le brasseur de Bébronne* deux muids d'avoine.

90. Johan Brugar: [voir ici](#).

91. Johan de Butroir ou Butrous: [voir à Clermont](#).

92. Johan de Chainoit: [voir ici](#).

A un fils appelé *Badinet*.

- 93. Johan Colar
- 94. Johan dit Conrar: [voir ici](#).
- 95. Johan Drailhes: [voir à Clermont](#).
- 96. Johan de Fairon

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 45/verso, septembre 1395](#): *Johan de Fairon* donne à *Johan de Bubais* de tous ses biens meubles, rentes et héritages qui gisent dans la Ban de Herve.

- 97. Johan de Julemont

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 22, 17 avril 1382](#): *Johan de Julemont* est cité.

- 98. Johan fils Johan de Julemont

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7, fenailmois 1372](#): *Johan fils Strupin* fait un échange de 9 setiers d'épeautre contre deux vaches avec *Johan fils Johan de Julemont*. Les wages des 9 setiers sont à *Lornea de Cherfonten, Pirar de Champiomont et Hernotea delle Hassel*.

- 99. Johan de Harne

Père de *Johan Brande*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio5/verso, 1373](#): achète 2 muids d'avoine à *Johan Pirkin*.

[CJ Ban Herve, reg3, folio9/verso, 8 décembre 1375](#): *Johan Brande* achète, au nom de son père *Johan de Harne*, 2 muids d'avoine.

- 100.Johan de Herve

Johan de Herve est dit, en 1385, cousin (cussin) d'*Evrewin de Wacomont*. Ce *Johan de Herve* peut avoir un tout autre surnom (*Johan de Harne*?)

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 27/verso, juin 1385](#): *Johan de Herve*, en tant que proisme (cousin) d'*Evrewin de Wacomont*, opère un [Retrait lignager ou rexhosse](#) d'une rente de 4 muids de blé que ce dernier avait vendu à un certain *Rinekin*. Ces quatre muids gisent sur 24 muids qu'un *Braket* (frère d'*Evrewin*?) avait acquis de messire *Johan d'Asse*. *Johan de Herve* opère encore un autre retrait lignager de 8 muids de blé vendus à un certain *Willekin de Limbourg* gisant sur les mêmes 24 muids.

- 101.Johanne de Corbion

A une soeur appelée *Barbe*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, fenailmois 1374](#): *Johanne de Corbion* déclare devoir 40 florins à *Drissekine de Houe* à prendre après le décès de celle-ci. *Johane* veut aussi, qu'après son décès, *Barbe*, la soeur de *Drissekine*, aie tous ses biens.

- 102.Johan de laitre

Fils naturel de *Caton*, fille de *Mo(n)chelle(n)*. Peut-être un hasard mais *Caton*, épouse de [Boillarwe](#), vend un cortil près de l'aitre de *Herve* en 1382. Si son fils naturel vécut près de l'aitre de *Herve*, il put prendre le surnom de «de l'aitre».

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 29, fête de Charneux 1385](#): *Caton*, la mère de *Johan de laitre*, son fils naturel, donne une rente de 3 muids d'avoine à son fils, sur ses biens.

- 103.Johan Makar: [voir ici](#).

- 104.Johan Makinea

Lien avec *Johan Makar*? Ce qui supposerait que *Johan Makinea* résderait ou a des biens à Sorezée.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 31, vers 1388](#): *Johan de Rosß* donne en héritage à *Johan Makinea* une pièce de pré et cela contre la somme (la rente) de 4 muids d'épeautre.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 31, vers 1388](#): *Radous de Herve* donne en héritage à *Johan Makinea* une pièce de pré qu'il a pris à *Johan de Rosß* et cela contre la somme (la rente) de 15 setiers d'épeautre. *Johan Makinea* rachète tout-de-suite 5 setiers de ces 15 setiers.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38, en 1389](#): *Henris*, fils *le Roy*, vend à *Wilheam Cokea* un certain bien à côté du jardin de *Wilheam* vers la direction du Valz. Le fils de *Henris le Roy* est cité qui est mineur d'âge. Est cité aussi *Henris Makinea*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38, vers 1390](#): *Johan de Rosß* vend à *Wilheam Cokea* une rente de 24 muids de blé et 2 muids d'épeautre répartis de la manière suivante:

- *Pirot Hannar*, 8 muids de blé.
- *Collet Hawi*, 8 muids de blé.
- *Hanes delle Hay*, 8 muids de blé.
- *Johan Makinea*, 2 muids d'épeautre.

105.*Johan merchenier*. [Voir ici](#)

106.*Johan pagan*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, vers 1375](#): marché avec *Ernote de nivell*.

107.*Johan Pirkin*: [voir à Clermont](#).

108.*Johan de Soiron*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 4/verso, 20 février 1371](#): *Johan de Soiron* est cité.

109.*gros Johan fils Strupin*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6, fenailmois 1371](#): *Johan Strupin* vends un muid d'avoine à *meß Johan Bernar vestis de Warsage*. Ce muid est engagé sur un pré qui joint la voie de Monty à Charneux et sur un demi bonnier de terre dite delle Haselle et qui joint le premier pré.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7, fenailmois 1372](#): *gros Johan fils Strupin* fait un échange de 9 setiers d'épeautre contre deux vaches avec *Johan fils Johan de Julemont*. Les wages des 9 setiers sont à *Lornea de Cherfonten, Pirar de Champiomont et Hernotea delle Hassel*.

110.*Johan Sohelet*

Fils de *Eirnot*, fils de *Eirnot Gilwar de Bousemont*.

Frère de *Eirnot*.

Est dit aussi *Sohelet de Bearewar* en 1393.

Voir aussi [Johan Surelet](#).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 29, St-Laurent 1385](#): ici nous avons un certain *Sohelet* (pas *Johan*) qui est cité, qui achète 7 setiers d'épeautre et un setier d'avoine à *Evrewin*. S'agit-il de *Johan Sohelet* cité e 1412?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 39bis, 13 fenailmois 1391](#): *Evrewin de Wallerimont* vend à *Soxhelet* une rente de 11 setiers d'épeautre contre la somme de 11 doublons moutons.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 40v°, 11 janvier 1393](#): *Evrewin (de Wallermont)* doit héritablement à *Sohelet de Bearewar* 6 muids d'épeautre qu'il assène du pré que tient *Ernot*, fils de *Gillewar* à Montis et qui joint à la voie qui va de Montis à Bouchmont. *Evrewin* vend encore 2 muids assénés sur les mêmes biens contre la somme de 16 doublons moutons.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 140/verso, 22 septembre 1412](#): *Johan Soxhelet* et *Ernot*, enfants de jadis *Eirnot fils Gillewar de Bousemont* achètent à *Wilheam de Xhenomont* 14 muids et ½ mi-épeautre mi-avoine.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 145/verso, resailhmois 1413](#): *Johan dit Sohelet* et son frère *Eirnot*, fils de *Eirnot*, fils de jadis *Eirnot Gilwar de Bousemont*, traitent avec *Lynar le bovier de Cerfontaine*.

111.(Johan) Surelet

Nous avons en 1412 un certain [Johan So\(x\)helet](#) qui a un frère appelé *Eirnot* et serait fils de *Eirnot*, fils de *Eirnot Gilwar de Bousemont*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19, 8 août 1381](#): (Johan) Surelet vend à *Pietreloy de Lenbor* 2 muids d'avoine sur l'héritage échu de ses père et mère.

112.Johanet fille Gerar Grelle

[CJ Ban Herve, reg3, folio29, 1383](#): *Gerar Grelle* est apparemment décédé à la date de cette oeuvre et ses enfants donnent, pour Dieu et en pure aumone, à *Gerar de Sorezee*, tous les biens qui leur étaient échus de leur père et mère.

Les enfants sont *Pirar le hurir, Idelet*, épouse de *Hanes (ou Haneton?) Machar, Hanekinet, Gerar et Johanet*.

113.Johankin de Stockis: [voir à Stockis](#).

114.Jular ou Jular delle Valz: [voir ici](#).

115.Julin fils le Rosea: [voir ici](#).

116.Dame Juwet de Wacomont: [voir ici](#).

117.Kokea de Bolland: [voir à Bolland](#).

118.Kopekin

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6/verso, 3 avril 1373](#): *Pirar fils Hanar* acquiert un «clussin» à Roufosse de *Kopekin*.

119.Lanbinon de Josee

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 21/verso, 8 mars 1387](#): *Lanbinon de Josee* demande à la cour de justice du ban de Herve le «record» de l'achat par *Hanoton Cawestea, à maistre Symon de Clermont*, au nom de sa femme *Mahea*, de 6 setiers engagés sur des biens de *Henrot de Champiomont* et de 2 setiers engagés sur un pré de *Colar Loret* à Wallermont.

120.Lanbot de Bebronne

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 5, 9 octobre 1372](#): sont cités les enfants de *Lanbot de Bébronne* (alors décédé?).

121.Loren de Cerfontaine: [voir à Cerfontaine](#).

122.Loren de Tinwister: [voir ici](#).

123.Mahea: [voir ici](#).

124.Marоiet Hankin merchenir

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 2, 20 resailhmois 1374](#): *Marоiet* est citée fille de *Hankin merchenir* et donne sa maison et cortil à Herve en héritage à *Johan merchenir*. *Marоiet* est ici juste majeure.

125. Mailhfier et son fils petit Mailhfier (ou Mailhfier de Siranvalz): [voir à Sironval](#).

126. Martin de Herve

On trouve plusieurs Martin à la fin du 14^e siècle: *Martin de Tinwinster, Martin de Julemont et Martin de Bouchmont.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 15, 2 avril 1380](#): *Colar Grumea, Martin, Herrart et Hankinet*, fils de *Henry* (quel *Henry*?) et *Pirot de Hame(v)al* (*Hamerial*?) affaitent des biens à *Jakemin de Mierlans*. Cela suppose que *Pirot de Hame(v)al* pourrait être le beau-fils du dit *Henry*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 4, 16 mars 1385](#): *Hankinet de Beivre* donne à *Martin de Herve* sa part de la cour qui fut à *Everar* contre une rente de six setiers d'épeautre et un journal de terre qui joint à *Colar Grumea* en *Hervechamps*.

En 1380 (voir plus haut), on cite un certain *Martin*, frère (ou beau-frère) de *Colar Grumea* qui affait des biens avec ce dernier, *Herrart, Pirot de Hameval et Hankinet*. En 1385, *Martin de Herve* donne sa part d'héritage à *Colar Grumea*. Tout cela implique des liens familiaux étroits (frères/beaux-frères). Par la suite, en 1385, *Hankinet de Beivre*, peut-être la même *Hankinet* que celui cité en 1380 et fils d'un certain *Henry*, donne sa part de la cour qui fut à un certain *Everar* à *Martin de Herve* et une terre qui joint à *Colin Grumea*.

127. Martin de Julemont

A un fils appelé *Johan* qui devint moine à Karne? à Liège

Père de *Prion* (*Pirchon, Pirkin?*).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 14/verso, novembre 1379](#): *Johan*, fils de *Martea de Julemont*, moine à Karne? à Liège, «quitte» tout ce qui pourrait lui échoir après la mort de son père et de sa mère, contre la somme de 6 muids d'épeautre que *Johan* doit avoir toute sa vie. Cinq des six muids doivent revenir au plus proche parent après le décès du dit *Johan*, tandis que le muid restant doivent demeurer à Karne?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 33v°, fenailmois 1391](#): *Prihon*, fils de *Martea de Julemont*, vend une rente de 3 muids d'épeautre prises sur une rente de 4 muids achetés à *Renkin le drapier*. Ces 4 muids avaient été assenés à ce dernier «à mariage».

128. Martin de Tinwinster: [voir ici](#).

129. Morea le moulnier: [voir ici](#).

130. Moxhe de Craweheit: [voir ici](#).

131. Ollivir fils Cossin/Cossin: [voir ici](#).

132. Pietre de Craweheit: [voir ici](#).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 36, 1390](#): *Johan*, fils de *Rogir de Xhinomont*, «affait» à *Henris d'Andrimont*, 2 capons? qu'il a sur la cour de *Henri?* jadis *le cerir de Craweheit* et un capon et ½ sur la cour qui fut à *Pietre de Craweheit* et que tient pour le présent *Renart de Craweheit* et *Henris d'Andrimont* le paie en levant 2 chapons et 18 ? qu'il a sur la cour de *Johan* à *Stokis* et encore une somme de 2 pesant florins du Rhin.

133. Pirar feibvre de Lenbor

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 25, avant juillet 1383](#): *Hanekin de Senechoul* vend à *Pirar feibvre de Lenbor* une rente 4 de muids et ½ d'avoine à

rescosse contre la somme de 26 doublons moutons. *Hanekin* décède cependant avant que la transaction soit finalement conclue. Sa femme et ses deux filles vendent alors, après le relief de leur héritage, un pré qu'on dit «alle ruw*» et un autre pré «al lexhi», contre la somme de 33 doublons moutons pour pouvoir acheter la rente de 4 muids et ½. Cette transaction finale est faite le 2 juillet 1383.

134.Pirar le hurir fils Gerar Grelle

[CJ Ban Herve, reg3, folio29, 1383](#): Gerar Grelle est apparemment décédé à la date de cette oeuvre et ses enfants donnent, pour Dieu et en pure aumone, à Gerar de Sorezee, tous les biens qui leur étaient échus de leur père et mère.

Les enfants sont *Pirar le hurir*, *Idelet*, épouse de *Hanes* (ou *Haneton*?), *Machar*, *Hanekinet*, *Gerar* et *Johanet*.

135.Pirar ou Pirot fils Hanar - Pirar le bron?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6/verso, 3 avril 1373](#): *Pirar fils Hanar* acquiert un «clussin» à Roufosse de *Kopekin*.

[CJ Herve, reg1, folio27, 17 septembre 1379](#): Ici est cité *Pirot*, le fils de *Hennar* (et de *Catelin*).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38, vers 1390](#): *Johan de Rosß* vend à *Wilheam Cokea* une rente de 24 muids de blé et 2 muids d'épeautre répartis de la manière suivante:

- **Pirot Hannar**, 8 muids de blé.
- **Collet Hawi**, 8 muids de blé.
- **Hanes delle Hay**, 8 muids de blé.
- **Johan Makinea**, 2 muids d'épeautre.

Remarque: [CJ ban de Herve, reg.3, folio 94, Sainte Catherine 1406](#): ici est cité un certain *Hanar fils de Pirar le bron*. Le «Pirar» fils de Hanar dont il est question ici en 1373 sera peut-être celui qui se fera appelé *Pirar le bron* en 1406.

136.Pirar de Hamevalz

Le nom peut être aussi écrit «Pirot»

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 8/verso, 2 avril 1377](#): *Pira de Hameval* vend, à *Massin de Herve* et à sa femme *Beatris*, une pension de 3 muids d'avoine et un muid d'épeautre à payer annuellement.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 15, 2 avril 1380](#): *Colar Grumea*, *Martin*, *Herrart* et *Hankinet*, fils de *Henry* (quel *Henry*?) et *Pirot de Hame(v)al* (*Hamerial*?) affaient des biens à *Jakemin de Mierlans*. Cela suppose que *Pirot de Hame(v)al* pourrait être le beau-fils du dit *Henry*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 34, 5 mars 1388](#): on fait le record de la pension de 4 muids de blé q *Pirar de Hameval* vendit (voir plus haut en 1377) à *Massin* et *Beatri*, sa femme. Il advint que *Beatri* meurt juste à ce moment.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 96/verso, 1407](#): *Golet de Bouchmont* fait un échange de terres qu'il avait acquis en commun avec *Johan Hanon* des enfants de *Pirar de Hamevalz* et de *Herman de Hamevalz*. *Pirar* et *Herman* sont probablement frères et les enfants viennent d'hériter.

137.Pirchon

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 19, 15 juin 1381](#): *Pirchon vend à Jakemin de Clermont ½ muid d'avoine que Barbe et son fils de Froidthier lui doivent héritablement.*

138.Pietrekin de Hutelbay

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 28/verso, 8 avril 1387](#): *Pietrekin de Hutelbay vend à Weltre de Viller un muid d'avoine contre la somme de 15 florins de Hollande.*

Fils de *Wotekin*.

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 33, 1383](#): *Pirennet de Richen vend à Wilheam de Lenbor une rente de 3 muids d'épeautre.*

139.Pirkin de Clermont: [voir ici](#).

140.Prihon fils de Martea de Julemont

Même personnage que *Pirchon*? «Prion» serait donc un diminutif de Pierre.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 33v°, fenailmois 1391](#): *Prihon, fils de Martea de Julemont, vend une rente de 3 muids d'épeautre prises sur une rente de 4 muids achetés à Renkin le drapier. Ces 4 muids avaient été assenés à ce dernier «à mariage».*

141.Renar Cossens

Frère probable de *Henry dit aussi Cossen*.

Quelques difficultés pour établir les liens familiaux puisque le surnom «cossin» semble originaire d'un ancêtre commun qui vit à la première moitié du 14^e siècle et qui a un fils appelé *Renar Cossens* ou *Cossens* tout court qui a un frère appelé *Henry*. *Renar* (et *Henry*) a encore deux frères: *Libot* et *Braket*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 57/verso, resailmois 1399](#): *Cossen entailleur vend à Hanoir de Herve 3 muids d'épeautre.*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 31, 13\(9\)9](#): *Renar Cossen vend à Hanes brasseur de Dolhain 1 muid d'épeautre.*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 4, 1383](#) on mentionne ici *Renar Cossens* ou *Cossens* tout court qui vend à *Hanes* le fils de jadis *Henry*, le frère de *Cossens*, 5 muids et 2 setiers d'épeautre. On parle aussi de terres qui furent à *Hanekin de Grenée* (père de *Cossens* selon oeuvre folio 25/verso, voir plus haut). On cite encore *Libot* et *Braket*, frères de *Cossens*. *Cossens* semble habiter à Tiège au Nord de Herve ou aux alentours (près de Waneleal et de Radou).

142.Renart de Craweheit: [voir ici](#).

143.Renkin le drapier

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 33v°, fenailmois 1391](#): *Prihon, fils de Martea de Julemont, vend une rente de 3 muids d'épeautre prises sur une rente de 4 muids achetés à Renkin le drapier. Ces 4 muids avaient été assenés à ce dernier «à mariage».*

144.Rogier

Ce *Rogier* est cité sans surnom ni lien familial. On sait seulement qu'il est le seroge de *Hanon Hordin* et époux de *Katelin*, probablement soeur de *Hanon Hordin*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6/verso, vers 1373?](#): *Hanon ou Hanes (H)ordin fait un deschange d'héritages avec un certain Rogier «seroge» de Hanon.*

Katelin, l'épouse de *Rogier* est aussi présente. On peut supposer que l'échange est la suite d'une succession des parents de *Hanon* et *Katelin*.

145.Scavedri

Père de *Sibilh*, épouse de *Brusseklin*.

146.Servais de Stockis: [voir ici](#).

Epoux de *Boche*.

Voir aussi [Servais de Tinwister](#) qui est peut-être le même personnage (Stockis est dans Thimister).

147.Stas de Berwine

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7/verso, 14 novembre 1370](#): *Weltre de Villeir* achète, à *Stas de Berwine*, 2 muids d'épeautre.

En 1408 - 1411, c'est-à-dire 40 ans plus tard, on rencontre un certain *Staskin de Berwine*. Avons-nous affaire au même personnage ou est-ce un fils? Il y a aussi en 1370 un certain *Staskin*, époux de *Hielke*.

148.Strupin

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 20/verso, St-André 1380](#): *Henry d'Andrimont* fait un «deschange» avec *meßGilles de Charnois*. *Henry* donne à *Gille* 4 muids d'épeautre dont 2 muids sur les biens qui furent à *Strupin* que *Henry* acquit des enfants d'*Ernous del Chievre* et 2 muids acquis de *Colar Loret* et *Gilles* «quitte» tous ses biens qui se trouvent dans la juridiction de *Herve*.

149.Tonekin de Cerfontaine: [voir à Cerfontaine](#).

Frère de *Henekin de Cerfontaine*

150.Tybot

Il faut probablement comprendre *Thibault*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 38v°, en 1390](#): *Tybot* vend à *Wilheam Cokea* 3 muids d'avoine ou/et épeautre affectés pour un muid sur *Olivier de Chaineux* et pour un muid d'avoine sur *Gille Conrar*.

151.Tyris Comehayr/Comehers de Bealen

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 21, St-Nicolas 1381](#): *Henris d'Andrimont* achète à *Tyris Comehayr* 2 muids d'avoine.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 116/verso, 14 novembre 1409](#): *Thiris Comehers* vend à *Jacquemin delle Vals* en tant que «maître borgoys» de Limbourg 6 muids d'avoine. Plus bas, on peut lire que *Thiris Ozeilh de Melen* qui a épousé une fille de *Thiris Comehers* effectue, à la St André 1410, en tant que priesme de par sa femme un retrait lignager de ces 6 muids.

152.Thomas fils Renkin

[CJ Herve, reg1, folio2/verso, date 1371](#): *Thomas* vend un demi bonnier à *Hankin delle Haye*.

153.Watelet del Savenir

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 30, vers 1386](#): *Colar Loret* vend, à *Wilheam de Lenbor*, une rente de 13 setiers d'avoine et 15 setiers d'épeautre sur la cour et maison de *Cruskin* à *Hameval* et une rente d'un muid d'épeautre, et, à *Lambier de Hameval*, 7 setiers d'épeautre sur un pré derrière le *Hassel* et 5 setiers d'avoine sur 7 setiers d'épeautre qui gisent sur une cour au *Hassel* et un muid d'avoine sur 3 journaux de terre qui joignent au pré del fos de *Bearewar* et un t^cha journal de terre dessous le *Savenir* et qui furent à *Winot* et qui joignent à la terre de *Watelet del Savenir* ...

154.Weltre de Villeir le corbesier

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7, octobre 1370](#): Hanekin Rieke vend 2 muids d'épeautre à livrer tous les ans à Weltre de Villeir le corbesier.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 7/verso, 14 novembre 1370](#): Weltre de Villeir achète, à Stas de Berwine, 2 muids d'épeautre.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 28/verso, 8 avril 1387](#): Pietrekin de Hutelbay vend à Weltre de Viller un muid d'avoine contre la somme de 15 florins de Hollande.

155. Weris delle Valz: [voir ici](#).

156. Wessinoil de Berwine

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 6/verso, 16 mai 1372](#): les enfants de Wessinoil de Berwine sont cités.

157. Wilheam entailhir de Dollehen

[CJ Ban Herve, reg3, folio42v°, 8 avril 1394](#): Closekin de Stokis vend à Wilheam entailhir de Dollehen un muid d'épeautre contre la somme de 5 doublons d'or, 4 florins de Hollande et 7 gros engagés sur un pré qui git alle Hay sur une cour de Johan, fils de Gillekin.

158. Wilham de Montis: [voir à Monty](#).

159. Wilheame de Sironval

Pourrait aussi être, ou avoir un lien avec, Wilheam le brasseur, fils d'Evrewin de Walrimont, ou Wilheam le cuvelier.

160. Wilhmot fils le mangon: [voir ici](#).

161. Wilmar de Montis: [voir à Monty](#).

Lien avec Wilham de Montis?

Recensement Franchise de Herve fin 14è siècle.

Liste des personnages:

1. Dame Abote le Storesse.

Voir aussi Alote.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, octobre 1365](#): dans cette oeuvre, Maul Soffran, fils de Morea, affecte, avec Connot, époux de sa soeur Maron, et Beatrix leur soeur, et Gatier Wade bourse et Giles et Johane, sa soeur (à Giles, je suppose), enfants de Henris, à leur soeur Kathe(lin), soeur de Maul Soffran, Maron & Beatr'x toutes leurs parts échues de dame Abote le Storesse leur «anten».

[CJ Herve, reg1, folio9v°, chandeleur 1365](#): Hanes Bareit, mari de feué Abote le Storesse, vend à Fastreit, mari de Kathe(rin) (soeur de Maul Soffran), certains biens qui lui demeuraient de la dite Abote.

[CJ franchise Herve, reg1, folio21, décembre 1391](#): Ici, on cite la cour «qui fut le Stores» et qui joint au cimetière de Herve. Gerar dit Gillekar delle Valx met «si p kewage» envers Massin de Tiège deux setiers d'épeautre qu'on lui doit sur la maison et la cour qui fut à Stores et qui joint à l'autre.

2. Abote (Alote?) fille Pietre de Herve

Epouse de Hankin^.

CJ Herve, reg1, folio14, date (1362?): Son père, *Pietre de Herve* doit une certaine somme d'argent à *Johan de Julemont* qu'il ne peut pas rembourser et c'est une de ses filles, *Abote le Renxhe*, épouse *Hankin*[^] qui fait deminier devant la cour de justice de Herve dudit *Johan de Julemont* les biens dont elle est proisme, ce qui lui permet de vendre à son cousin, *Mateilhon dit Mailhe*, la cour et maison à Herve qui fut à son père.

CJ Herve, reg1, folio29, 13(7)1: *Johan Evrewin* et son fils *Lambier* donnent, en héritage, à *Colet dit Quatron* la cour qui fut *Abot le rouxhe*.

3. Allar le corbesier

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 14/verso, novembre 1379:

4. André le brasseur de Herve

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 40, 6 resailhmois 1392: *André le brasseur de Herve* mets pour *Hanes dit de Puche* 7 setiers et ½ d'épeautre en contrewage de 9 setiers d'épeautre qu'il doit sur une maison à Puche devant la maison de *Johan Wanelea*.

5. Bastin de Herve

entre 1368 et 1376

CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 6/v, 1364: Dame *Oude* femme jdte à *Evrar Boin Franc de Herve* affaite à *Henri de Busemont*, époux de sa fille, un demi bonnier de terre sur la voie de *Greneit* qui joint à la terre de *Beano(n)? de Tiège* et un demi bonnier entre Herve et Le Valz qui joint à *Bastin de Herve* et deux setiers d'épeautre que *Henris* lui devait même sur sa cour à Herve où il habite et ausi un poul? de cour*? qui joint à la cour de *Hankin* et à la sienne même.

CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 4, 1376: Est cité père de *Hanekinet*.

CJ franchise Herve, reg.1, folio1, (année 1386): Sont cités un certain *Cornet* et *Wilhea(m)*, fils de *Coppea*. *Cornet* «contrewage» à *Wilheam* 14 setiers et ½ d'épeautre engagés sur le «wage» que *Cornet* tient dudit *Wilheam* sur quatre verges de terre qui joignent au pré du moulin de *Renchon* et sur un journal et ½ de terre qui fut à *Bastin* et sur un ½ journal de pré qui joint à la cour de *Frainea* ...

CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5v°, 15 resailmois 1368: *Henrot*, fils le bresserea, vend à *maystre Colar le meyde de mes?* un cortil qui git devant la maison de *Bastin* à Herve.

CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 4, 1376: *Hanekinet*, fils de jadis *Bastin de Herve*, vend à *Maître Colar le meid* la cinquième part de 12 setiers d'épeautre que le dit maître doit sur sa cour et maison à Herve.

6. Bodechon

Epoux de *Maroi*, fille de *Hankinet le merou Hankinet le merchenir*.

Bodechon fréquente plusieurs merceniers dont son beau-père et *maistre Johan merchenir*.

CJ Franchise Herve, oeuvres, reg.1, folio 20, 15 février 1381: *Bodechon* et *Maroi*, sa femme, fille de *Hankinet le mer à Herve*, empruntent 15 livres monnaie de Liège et mettent là-dessus en gage 10 setiers héritables qu'on leur doit sur la maison que *Johan le merchenir* tient d'eux héritablement.

CJ Franchise Herve, oeuvres, reg.1, folio 20, 17 octobre 1381: *Bodechon*, époux de *Maroi*, la fille de feu *Hankinet merchenir*, vend à *Frankot desar* 10

setiers d'épautre héritables que *maistre Johan merchenir* lui doit héritablement sur sa cour et maison à Herve.

7. Braket fils Hanekin: [voir dans le Ban de Herve](#).

8. Dame Cateline de Paive

Epousa *Fastreit*, fils naturel de *Maxheroit jadis de Grwneit*.

Soeur de *Dame Maron*.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, octobre 1365](#): dans cette oeuvre, *Maul Soffran*, fils de *Morea*, affecte, avec *Connot*, époux de sa soeur *Maron*, et *Beatrix* leur soeur, et *Gatier Wade bourse et Giles et Johane*, sa soeur (à *Giles*, je suppose), enfants de *Henris*, à leur soeur *Kathe(lin)*, soeur de *Maul Soffran*, *Maron & Beatr'x* toutes leurs parts échues de dame *Abote le Storesse* leur «anten».

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 9/verso, octobre 1366](#): *Hankin Libert bourgeois & esch. de Herve* fait «[déminer](#)» la cour et maison en «le Ruwe de Vivier» qui fut à *Abote dite le Storesse de Herve* anten (tante?) à dame *Kathe(lin)* femme de *Fastreit*, fils naturel de *Maxheroit jadis de Grwneit*.

Donc *Abote* était redévable d'une certaine somme d'argent et *Hankin* a entamé une procédure de récupération de ses créances auprès de *Kathelin*, épouse de *Fastreit*, qui a hérité d'*Abote*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, 2 mars 1382](#): Dame *Cateline de Paive*, soeur de *Dame Maron*, femme de *Johan Derke*, fils de *Frankenea de Herve*, relève un bien échangé avec sa soeur *Dame Maron*.

9. Closse Hadremine

Voir aussi [Clous de Bolland](#) (lien?).

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 12, 1370](#): *Closse Hadremine* fait déminer la cour et maison qui fut à *Moiltea*. Ce sont les enfants de *Moiltea* qui subissent le [déminement](#). *Closse* rachète ensuite aux enfants *Moiltea* ce que la cour et maison vaut encore (cinq doublons moutons).

10. Maître Collar le Meid

[Voir page de son beaux-fils Cloes Lentalhier](#).

11. Colar Grumeau

[Voir aussi le Colar Grumea de 1457](#).

[CJ Ban de Herve, oeuvres, reg.3, folio 15, 11 resailmois 1380](#): *Colar Grumea*, *Martin*, *Herrart* et *Hankinet*, fils d'*Henry* et *Pirot de Hameval* affaient héritablement à *Jakemin de Mierlant* plusieurs biens dont *Colar Grumea*, 2 setiers d'épeautre sur 5 setiers d'épeautre que *Jular de Walz* doit à *Colar Grumea*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 3, toussaint 1377](#): est cité.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 39, en 1382](#): *Pironet* transporte un «wage» de 9 muids et ½ de blé sur des «wage» de *Gill?*, fille *Besont VII* setiers d'avoine sur un pré à «*Feceroit*» qui joint à *Winan* et *Colar Grumea*, sur ... *Collon*, fils *Rossea*, sur ... *dameß Cost*, sur ... *Ernot megar?*, ... *corbesier de Haiseur*, ... *Jular* et *Agat^* ... *Weltre* ... *Colar le bovir* ...

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 23/verso, 30 avril 1383](#): *Pironet* (de Herve?) vend à *Gobier de Soiron* 11 setiers d'épeautre contre la somme de 11 doublons moutons.

[Ban de Herve, reg.3, folio 37v°, en 1387](#): *Colar de Tiège* vend à *Wilheam Cokea* 2 muids de blé sur un bonnier de terre à «*Feceroit*» joignant à *Pirennet*

et sur 3 journaux de terre sur le «passea» de Greneis, joignant à *Radelet* et ½ bonnier de terre joignant au «clussin» de *Weltre* et 3 setiers de blé sur 6 journaux de terre joignant à *Henris Evrar*.

[Ban de Herve, reg.3, folio 38, en 1387](#): *Colar Grumea* vend, à *Wilheam Cokea*, une rente de 3 setiers d'avoine que *Jular delle Valz* doit.

[Ban de Herve, reg.3, folio 37v°, Toussaint 1388](#): *Colar de Tiège* vend, à *Wilheam Cokea*, une rente de 10 setiers d'épeautre sur 6 journaux de terre qui joignent à *Winan* et à *Colar Grumea* et les 6 journaux de terre doivent encore 6 setiers de blé à *Wilheam* et *madame dAs*. On sait ainsi également que *Colar de Tiège* et *Colar Grumeau* ne sont pas le même personnage.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 59, vers 1399](#): (texte barré) *Colar Grumea (I)* vend à *Johan de Xhenomont* 12 setiers d'épeautre affectés, entre autres, sur un demi bonnier de terre «deleis» la maison de *Frankar* à Cor de Herve. Il faut noter qu'il exista aussi une certain *Gérandon fils de Gerar Groumeau* à Cor de Herve. Lien donc possible avec *Colar Grumea* qui peut être aussi le fils (ou le frère?) de *Gerard Groumeau*.

12. *Colar Loret*: [voir ici](#).

13. *Colar de Tiège*: [voir à Tiège](#).

14. *Colar de Tinwinster*: [voir à Thimister](#).

Fils de *Reynar le bollengier de Herve*.

15. *Colar de Treqt* (Maastricht?)

16. *Colet Canpinet*

En 1399, on trouve un certain *Colet Canpinet* qui n'est cité nulle part ailleurs sauf un certain [Colet Colpin](#) de Montis cité dès 1404.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 13, date non citée \(vers 1374?\)](#): *Colet dit Canpine*, époux de *dame Ysabeal*, est dit démeurer sur la cour de *Fechereit* à Herve.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 9v°, 25 resailmois 1399](#): *Henry Vilen* vend à *Mariscal de Caine* un muid d'épeautre sur sa cour et maison à Herve qui fut à *Colet Canpinet*. *Colet Canpinet* ne tient que la moitié de la dite cour et il garantit à *Mariscal* qu'elle ne doit qu'un muid d'épeautre à un certain *Wilheame*.

17. *Colet dit quatron*

L'autre *Colet* cité en 1357 est le fils de *Colin dit Bufelot* et cousin de *Lambechon*, fils de *Lambert Buchar*. Il ne s'agit pas nécessairement du même *Colet* mais je les mets ensemble. *Colet Quatron* peut aussi être le fils naturel de [Henris de Ris](#) qui reçoit, en 1381, de ce dernier une [maison en héritage](#) sur le marché de Herve et en 1385, *Colet Quatron* achète au même *Henris de Ris* une cour qui joint au cimetière de Herve càd pas loin du marché.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, 21 mai 1357](#): *Lambechon* fils jadis *Lambert Buchar de Herve* donne à *Colet* fils jadis *Colin dit Bufelot*, «son frère» (donc frère de *Lambert Buchar*), et à *Pirar de Hanckoes* seroge de ce dernier, tout ce qu'il tient dans la franchise de Herve. Nous avons donc ici l'équivalent d'une succession. *Lambert Buchar* doit être décédé il y a peu et il y a des transferts de biens entre cousins.

[CJ Franchise de Herve, reg.1, folio 33, vers 1385 ou avant](#): *Henris de Ris* donne en droit héritage à *Colet dit Quatros(n)* une cour qui joint à l'autre

(cimetière) contre la somme de six setiers d'avoine. Par après Colet rachète deux des six setiers contre trois doublons moutons.

[CJ Herve, reg1, folio29, 8 février 1391](#): *Johan Evrewin et son fils Lambier donnent, en héritage, à Colet dit Quatron la cour qui fut Abot le rouxhe.*

18. Colin bresserea †1365 ou avant.

Sa fille épousa *Jamolet le mangon*.

[CJ Herve, reg1, folio5/v, 10 avril 1365](#): *Jamolet le mangon de Herve «affaite» à Hanoton fils de jadis Rossea le bollengier douze setiers d'épeautre sur la moitié de la cour et maison qui fut à maistre Colin bresserea jadis père de la femme de Jamolet ...*

19. Colin fils de Muhin ou Moukhien lentalheur: [voir ici](#).

En 1395, est dit fils de *Muhin*.

20. Colinet de Herve: [voir ici](#).

Père de *Renchon dit Boylayvre*, de *Simon* et d'*Ydule*.

21. Damesea de Bolland: [voir ici](#).

22. Eirewin/Evrewin de Herve: [voir ici](#).

23. Ernot Pentea ou Peutea

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#): *Ernot Pentea achète à Henrotea beau-file de Johan le clerc de Herve une maison sur le marché de Herve entre les maisons d'Olivier de Pépinster et de Rousseau le boulanger.*

24. Everar de Pont

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 10, 8 mai 1370](#): succession d'*Eirewin de Herve*. Les enfants d'*Eirewin de Herve*, d'*Hankin* et *Everar de Pont*, ses frères et soeurs, vendent à *Massin* une cour, maison et bergerie qui furent à *Eirewin de Herve*. Les liens de famille entre l'*Everar* ici cité et *Eirewin de Herve* ne sont pas clairs (fils, petit-fils?).

25. Evrar Bon Franke †1357-1364.

Epousa *Dame Oude* et eut une fille *Maroy* qui épousa *Henri de Bussemont*.

Aussi appelé *Evrar de Herve*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#):

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#): Echevin de la franchise de Herve en 1352 et en 1355.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, avril 1357](#): une texte barré cite *Evrar de Herve* qui donne des biens en héritage à *Henri de Bussemont* qui a épousé sa fille *Maroy*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, 9 mars 1363](#): *dame Oude femme jadis Evrar boin Franc de Herve reconnaît qu'elle est redevable à Johan dyele bourg. de Liège de 500 livres pour l'achat, par son feu mari, je suppose, de 10 vaches laitantes. Evrar boin franke vient donc juste de décéder.*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 6/v, 1364](#): *Dame Oude femme jdte à Evrar Boin Franc de Herve affaite à Henri de Busemont, époux de sa fille, un demi bonnier de terre sur la voie de Greneit qui joint à la terre de Beano(n) de Tiège? et un demi bonnier entre Herve et Le Valz qui joint à Bastin de Herve et deux setiers d'épeautre que Henris lui devait même sur sa cour à Herve où il habite et ausi un poul? de cour*? qui joint à la cour de Hankin et à la sienne même.*

26. Everar fils Lexhofle

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 26, 15 resailmois 1368](#): *Everar fils le Xhefle vend à maistre Colar le meid un muid d'épeautre sur sa cour et maison à Herve et sur un journal de terre à Bugnoul, etc.*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 13, 18 janvier 1374](#): *Colar le mède achète à Everar fils Lexhofle un ½ d'avoine héritable.*

27. Fastreit fils naturel de Maxheroit

Il y eut un certain *Jean de Schonau*, chevalier, aussi appelé *Maxhereit* (Schonau près d'Aix-la-Chapelle). *Maxheroit* est aussi dit «jadis de Grwneit» en 1366 au [folio9v°](#) du registre 1 de la franchise de Herve. S'agit-il de Gurné (Greneit)?

Fastreit épousa Catheline, fille de Morea.

Au sujet du nom «Fastré», M. Serge de Craemer a fait des recherches et c'est un nom wallon dérivé du nom de baptême germanique Fast-Rad (fast-, solide,vast; rad-, conseil, raad) selon "Noms et Prénoms de France, Larousse".

[CJ Herve, reg1, folio9v°, chandeleur 1365](#): *Hanes Bareit, mari de feue Abote le Storesse, vend à Fastreit, mari de Kathe(rin) (soeur de Maul Soffran), certains biens qui lui demeuraient de la dite Abote.*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 9/verso, octobre 1366](#): *Hankin Libert bourgeois & esch. de Herve fait «déminer» la cour et maison en «le Ruwe de Vivier» qui fut à Abote dite le Storesse de Herve anten (tante?) à dame Kathe(lin) femme de Fastreit, fils naturel de Maxheroit jadis de Grwneit.*

Donc *Abote* était redévable d'une certaine somme d'argent et *Hankin* a entamé une procédure de récupération de ses créances auprès de *Kathelin*, épouse de *Fastreit*, qui a hérité d'*Abote*.

[CJ Herve, reg1, folio 12, 12 janvier 1371](#): *Renar le merchenir achète à Fastereit la part de la maison et cortil de ce dernier qui fut à le Stores contre un muid d'épeautre dont Renar rachète trois setiers contre deux doublons moutons et ½ et quatre livres pour le «beverage» (les boissons) et les droits de cour.*

28. Frankinet dit le Waneleal

Voir [les Waneleal](#)

29. Frayne dele Vals: [voir à El Vaux](#).

30. Garseilhon

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 26/verso, 1361](#): est cité.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 15, 1^{er} mars 1360 ou 1363](#): On mentionne un ½ muids d'épeautre gisant sur une pièce de terre qui fut *Garsilhon dele Valz* gisant devant le moulin du dit *Johan dit Hankinet de Herve* et sur ðð tierch(e) journ(al) de terre qui fut le dit *dame Hawis* gissant devant *Ablinhaye* ...

31. Gerar Capoal/Coppea et Magret: [voir ici](#).

32. Gerar Losson le menstreit

A une fille appelée *Beatry* qui fut la «dameselle» du vestis *sire Libert*.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, vers 1355 ou après](#): *sire Libert de Selin (salm^?), vestis de Herve vend à Beatry, sa «dameselle», fille de Ger(ar) Losson le menstreit, deux muids d'épeautre sur la cour et maison à Herve entre la cour de *Pirenea Drughin* et la cour d'*Henrekea*.*

33. Geradon del marchiet: [voir ici](#).

34. Gile Thorea

Eut deux fils: *Gile et Johan dit Skerneia*.

Les deux fils acquièrent le château des Chinville en 1357.

[CJ Herve, reg1, folio7, vers 1357](#): acquisition du château des Chinville par les fils de *Gile Thorea*.

35. Gile fils Gile Thorea

Frère de *Johan dit Skerneia*.

Les deux frères acquièrent le château des Chinville en 1357.

[CJ Herve, reg1, folio7, vers 1357](#): acquisition du château des Chinville par les fils.

36. Maistre Gile

Frère d'*Ysabeal*, épouse de [Frankinea le Waneleal](#).

Lien avec *Gile Thorea*?

37. Gillekin de Greneis: [voir à Gurné](#).

38. Gobinet

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 30/verso, vers 1387?](#): *Gobinet* est cité avec *Pousant delle vals*.

39. Godefroid de Limbourg

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 4, 1383](#): *Colar* fait transaction avec *Godefroid de Limbourg*.

40. Godelet le mangon: [voir ici](#)

41. Hadier dit Ernouls

[CJ Franchise de Herve, reg.1, folio 2, 2 décembre 1351](#): on cite *dame Aberot*, femme jadis *Wilhem Motet de Herve*, qui donne en héritage à *Hadier dit Ernouls* une cour près de ses cour et maison à Herve.

42. Hanes le brasseur de Dolhain>/li>

Voir [Johan de Dolhen le brasseur](#).

43. Hanes ou Johan besoute: [voir ici](#).

44. Hanes Dillekin

A un fils appelé *Renar*.

Lien avec [Watelet Dilkine](#)?

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 31/verso, 8 mai 1400](#):

la maison de *Hanes Dillekin* est citée près d'un cortil de *Godelet*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 39/verso, 21 septembre 1406](#): *Hanes Dilkine le charpentier* hypothèque à *Helon le damehelle le vestis de Herve* un pré entre Herve et le Vals qui joint à un pré qui fut *Gerar Gielkar* et à *Frankinet fils de Johan Waneleal* soit 2 setiers d'épeautre.

45. Hanes fils Evrewin de Herve: [voir famille Evrewin de Herve](#).

46. Hanes dit Gosewin

Eut une fille, *Gielet*, qui épousa *Symon fils Hanes Symekin*.

Fut boulanger (en 1362)

En 1404, on mentionne une terre à Bouchmont qui fut à un certain [Goswin](#).

Peut-être le même personnage.

En 1404, nous avons encore un certain [Goiswijn Blügop](#) qui épousa la soeur de *Pietkin Lentalheur* et eut un fils appelé *Gilis*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, nativité ND 1362](#): *Hanes Gosewin li bolengier de Herve* affecte héritablement un «bon vies florin» à *Wilheam de Julemont dit de Rogiester* qui agit en nom de *Winand Mauleherbe*. Le «bon vies florin» est payable sur sa maison où il habite à Herve, sur un demi

bonnier de pré à Hagne et sur six setiers qui gisent sur la cour qui fut à *Thomas del Tiege*

47. Hanes fils Henry

Fils de *Henry*, frère de *Cossens*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 30/verso, 13\(9\)8:](#) *Cossens vend à Hanes 5 muids 2 setiers d'épeautre. Le père de Hanes, Henry, est décédé à cette date.*

48. Johan/Hanes de Puche: [voir ici](#).

49. Hanes, frère de Sandron

A un frère, *Sandron* et une soeur, *Juwet*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 50, 8 jour devant toussaint 1395:](#) *Renar de Hasseur vend à Loren de Chainoit 2 muids et 5 setiers de blé sur des héritages que Renar de Hasseur acquit avec sa femme, soeur de Loren gisant sur la moitié de la cour qui fut à Sandron, Hanes et Juwet, frères et soeur.*

50. Hanes dit de Vivier

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5/v, 1356:](#) *Colar de Tinwister, fils jadis Reynar le bolengier de Herve, vend à Hanes dit de Vivier qui «at le femme Ger^ dit Vandonne», un muid d'avoine que Hanes lui devait sur une «courchalle» derrière sa maison où il habite dans la «ruwe dele Vivier». Est-ce que Hanes a épousé la veuve du dit Ger^ van Donne?*

51. Hankin

Il y a un *Hankin*, vers 1362, époux d'*Abote*, fille de *Pietre de Herve*.

On mentionne également vers 1366 un certain *Hankin Libert*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, avril 1357:](#) on cite un jardin de *Hankin*, fils *Libert*, jadis bordayhe? de Herve.

[CJ Herve, reg1, folio14, date \(1362?\)](#): Son père, *Pietre de Herve* doit une certaine somme d'argent à *Johan de Julemont* qu'il ne peut pas rembourser et c'est sa fille *Abote*, épouse *Hankin^* qui intervient.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 6/v, 1364:](#) *Dame Oude femme jdte à Evrar Boin Franc de Herve affaite à Henri de Busemont*, époux de sa fille, un demi bonnier de terre sur la voie de *Greneit* qui joint à la terre de *Beano(n) de Tiège?* et un demi bonnier entre *Herve* et *Le Valz* qui joint à *Bastin de Herve* et deux setiers d'épeautre que *Henris* lui devait même sur sa cour à *Herve* où il habite et aussi un poul? de cour*? qui joint à la cour de *Hankin* et à la sienne même.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 9/verso, octobre 1366:](#) *Hankin Libert bourgeois & esch. de Herve fait « déminer » la cour et maison en «le Ruwe de Vivier» qui fut à Avote dite le Storesse de Herve anten (tante?) à dame Kathe(lin) femme de Fastreit.* Donc Avote était redevable d'une certaine somme d'argent et *Hankin* a entamé une procédure de récupération de ses créances auprès de *Kathelin*, épouse de *Fastreit*, qui a hérité d'Avote.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 10, 8 mai 1370:](#) succession d'*Eirewin de Herve*. Les enfants d'*Eirewin de Herve*, d'*Hankin* et *Everar de Pont*, ses frères et soeurs, vendent à *Massin* une cour, maison et bergerie qui furent à *Eirewin de Herve*. Les liens de familles ne sont pas clairs sauf qu'il s'agit apparemment des enfants et petits-enfants (paternels ou maternels?)

d'Eirewin. Voir *Hankinet de Bevre* qui est dit père d'Everar en 1397 ou *Cossen fils de Hanekin* en 1365 (ou 1385).

52. Hanekin de Bussemont

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 17, 15 fenalmois 1372](#): A un frère appelé *Henri* (Henry de Ris?).

53. Hanekin de Cotiche: [voir ici](#).

Fils ou gendre de *Olivier I de Chaineux*.

54. Hannekinet fils de Bastin de Herve

Peut-être le même personnage que *Johan dit Hankinet de Herve*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1376](#): *Hanekinet*, fils de jadis *Bastin de Herve*, vend à *Maitre Colar le meid* la cinquième part de 12 setiers d'épeautre que le dit maître doit sur sa cour et maison à Herve.

55. Hankinet de Bevre: [voir ici](#).

56. Hankinet fils Henry dit Everar: [voir à Hankinet Herto](#) qui est peut-être la même personne.

57. Johan dit Hankinet de Herve

Peut-être le même personnage que *Hankinet*, fils de *Bastin de Herve*.

On cite dès 1361 un moulin en face de Bolette qui fut à feu *Cruychon* et que tient alors *Hankinet de Herve*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 13, 9 mai 1361](#): *Johan dit de Lavoir*, époux de *Kathe*^, fille de feu *Moß Johan de Chinville chlr* donne en héritage à *Hanes fils Evrewin de Herve* une maison à Herve qui lui a été échue de sa femme *Kathe*^ et qui se trouve près de la fontaine qu'on dit Bollet et cela contre la somme de trois muids et ½ sur le moulin qui fut à feu? *Cruychon* et que tient pour le moment *Hankinet de Herve*. C'est *mesß Pierre de Chinville chlr* qui traite le marché.

C'est une terre à Bollet, c'est-à-dire en face du château qui était occupé par les de Chinville (rue d'Eschifville en face de Bolette).

[Oeuvres CJ franchise Herve, reg.1, folio15, 1360 ou 1363](#): *Johan doth*^?

Watelet qui at *Ydule*, filh jadis *Colinet de Herve* vend 3 muids d'épautre à *Johan dit del Sanchas li muilnier citoyen de Liège* sur cinq muids moins deux setiers que *Johan dit Hankinet de Herve* doit à *Watelet* sur la cour et maison gisant à Herve que ce dernier lui a donné en héritage et qui étaient échus de la femme de *Watelet*.

On cite encore un ½ muid d'épautre gisant sur une pièce de terre qui fut à *Garsilhon dele Valz* gisant devant le moulin du dit *Hankinet* et sur ½ tierch journal de terre qui fut à dite *dame Hawis* gisant devant *Ablinhaye* ...

[Oeuvres CJ franchise Herve, reg.1, folio15v°, 1365](#): *Johan dit del Sauches li moulnier bourg(eois) de Liège* donne en héritage à *Mathieze*, le frère de de jadis (feu) *Hankinet de Herve*, la cour et maison qui fut au dit *Hankinet* à Herve.

58. Hanoton Cawesteaul: [voir ici](#)

59. Hanoton fils Rossea le bollengier: [voir ici](#).

Ce *Hanoton* pourrait être [*Hanoton Causteau*](#) qui a un fils appelé *Rosseau*.

60. Johan dit Hanoton fils le clerc de Herve: [voir ici](#).

61. Hanekin de Grenee: [voir à Gurné](#).

Père de *Cossens* (et donc des frères de celui-ci, donc *Libot* et *Braket*).

62. Helon la damosel Johan Salmon le vestis de Herve

Voir aussi *Johan Salmon*.

Helon a au moins une fille (de *Johan Salmon?*), appelée *Jehanne* qui épousa *Gilles delle q^neur* vers 1417 ou avant.

Helon a aussi un fils appelé *Ernot*.

CJ Herve, reg1, folio27, mars 1376: *Hennar* et sa femme *Catelin* vendent une cour et maison au vestis de *Herve*, *Johan Salmon*, qui agit au nom de sa femme *Helon* et des enfants de celle-ci.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 35, 8 mars 1389: *Ernot Buha^* affaite à *Johan Sallemon*, vestis de *Herve*, un muid d'épeautre au nom de *Hellon* et de ses enfants engendrés par *Johan Sallemon*.

CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-Pierre 1400: *Hankinet Herto* vend I muid d'épeautre héritable à *Helon le damosel le vesty*.

CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-Pierre 1400: *Godelet* vend un muid d'épeautre héritable à *Helon le damosel le vesty*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 35/verso, date (vers 1400?): *Hanoton Caustea de Herve* vend à *Johan Salmon vestis de Herve* le pré que on dit le trict machelot, pour *Helon sa damesel* et ses enfants.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 35/verso, date (vers 1400?): *Poussan delle Vais* et *Jamar delle Vais* qui donnent un pré et une terre entre *Herve* et le *Vaulx* à *Johan Salmon le vestis de Herve* en «aiwe» pour *Helon* et ses enfants..

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 35/verso, date (vers 1400?): *damesel Ailis femme qui fut Gorlin Xherneal* vend à *meß Johan Salmon* 2 setiers d'avoine qu'on lui donnat sur un pré entre *Herve* et le *Val* que tenait *Helon* et ses enfants et le gréat *Ernot fils de damosel Helon* et dit *meß Johan Salmon* en prit vesture pour *Helon* et ses enfants

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 36, 1398: *Pironet de Herve* vend à *Johan Salmon*, pour *Helon*, un pré entre *Herve* et le *Vaulx*.

CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-André 1404: *Monbor le boulanger* vend un cortil à *Coir de Herve* à *Johan Salmon vestis de Herve* qui le cède entièrement à *Helon* et ses enfants.

CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 39/verso, 21 septembre 1406: *Hanes Dilkine le charpentier* hypothèque à *Helon le damehelle le vestis de Herve* un pré entre *Herve* et le *Vals* qui joint à un pré qui fut *Gerar Gielkar* et à *Frankinet fils de Johan Waneleal* soit 2 setiers d'épeautre contre la somme de 2 couronnes d'or de France.

CJ Ban de Herve, oeuvres, reg.3, folio 140, 7 mai 1411: *Helon damelh le sire Johan Salomon p^ist de Herve* vend à *Wynan maréchal de Changne* 1 muid d'épeautre héritable.

CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-Pierre 1417: *Giles delle q^neur*, époux de *Johanne filh de Helon le damehelle le vestis* vend à *Lambert dit a chien* demeurant à *Herve* le muy d'épeautre que *Helon* acquit de *Hankinet Herto* en 1400.

63. *Hennar*

Epoux de *Catelin* en 1376.

Le couple eut un fils appelé *Pirot (Pirar)*.

[CJ Herve, reg1, folio27, mars 1376](#): *Hennar et sa femme Catelin vendent une cour et maison au vestis de Herve, Johan Salmon, qui agit au nom de sa femme Helon et des enfants de celle-ci.*

[CJ Herve, reg1, folio27, 17 septembre 1379](#): Ici est cité *Pirot*, le fils de *Hennar* (et de *Catelin*).

64. Henrar Kokar

[Reg1 CJ franchise de Herve, folio 17, 5 mars 1363](#):

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 14, 1376](#): on cite *Beatri filhastre Henrar Kokar* qui vend à *maistre Colar le meid* un «tercha» de pré qui git entre Herve et El Vals et qui joint à un pré de *Radelet* et à un pré de *Johan Wanelea*.

[CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-André 1404](#): *Monbor le boulanger vend un cortil à Coir de Herve qui fut à Henrar Kokair, à Johan Salmon vestis de Herve.*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 58/verso, septembre 1424](#): *Giles delle olireir* est cité qui demeure en une cour et maison à Coin de Herve qui fut à *Henrar Cockar*.

65. [Henry de Busemont](#)

Fils probable de *Pareit de Bussemont*

Epousa *Maroy*, la fille d'*Evrar Boin Franke ou de Herve*.

66. *Henris dit Evrar*: [voir à Hankinet Herto](#), probablement son fils.

67. *Henris Hanche*

Matieze prend vesture, au nom de son fils *le Tondeur*, la maison qui fut à *Kopea*, son frère, maison cédée par *Henris Hanche* et cela contre 20 setiers d'épeautre. *Henris Hanche* rachète ½ muid en contrevage contre la somme de 46 livres, monnaie de Herve.

68. *Henry dit Henrikea*: [voir ici](#).

69. *Henrot fils le bresserea*

Fils de *Colin bresserea*?

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5v°, 15 resailmois 1368](#):

Henrot, fils le bresserea, vend à *maystre Colar le meyde de mes?* un cortil qui git devant la maison de *Bastin* à Herve.

70. *Henroteau fils de Piron de (Ni)ozoet*

A épousé une fille de *Johan le clerc de Herve*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#): *Ernot Penteau achète à Henrotea beau-fils de Johan le clerc de Herve une maison sur le marché de Herve entre les maisons d'Olivier de Pépinster et de Rousseau le boulanger.*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 32, 1400](#):

71. *Houbain de Herve*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 26/verso, mai 1361](#): *Houbain de Herve vend un muid d'épeautre à Olivier de Pépinster sur son moulin.*

Houbain de Herve a peut-être un lien avec un certain *Johan Hubbin* dont les fils *Mathonet* et *Johan* sont cités en 1437.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio69v, vers 1437](#): sont cités *Mathonet* et son frère *Johan*, enfants à *Johan Hubbin* qui ont acquis de *Loren doneur* et son frère *Henrair* une maison devant le puche de Cordeherve.

72. *Jakemin de Mierlant*

[CJ Ban de Herve, oeuvres, reg.3, folio 15, 11 resailmois 1380](#): *Colar Grumea, Martin, Herrart et Hankinet*, fils d'*Henry* et *Pirot de Hameval* affaient

héritablement à *Jakemin de Mierlant* plusieurs biens dont *Colar Grumea*, 2 setiers d'épeautre sur 5 setiers d'épeautre que *Jular de Walz* doit à *Colar Grumea*.

[CJ Franchise de Herve, oeuvres, reg.1, folio 19, 11 resailmois 1391](#): *Johan de Herve* «affaite» héritablement à *Jakemin de Merlans* cinq setiers d'épeautre sur une pièce de terre que *Gerar*, fils de *Gillekar* possède entre Herve et El Valx.

73. Jamolet le mangon

Epousa la fille de *maistre Colin bresserea*.

[CJ Herve, reg1, folio5/v, 10 avril 1365](#): *Jamolet le mangon de Herve* «affaite» à *Hanoton fils de jadis Rossea le bollengier* douze setiers d'épeautre sur la moitié de la cour et maison qui fut à *maistre Colin bresserea* jadis père de la femme de *Jamolet* et sur un journal de la part que *Johan*, fils de *Renar del Chainoit* mit en «contrewage».

74. Johan de Benomont

[CJ Franchise Herve, reg1, folio18v°, au début de 1396](#): *Johan de Benomont* vend à *Johan Mo^bor* deux muids d'épeautre sur un pré à Herve qui fut à *Johan de Chinwilh* (probablement près de Bollette).

75. Johan de Bernawe: [voir ici](#).

Difficile de distinguer *Johan de Bernawe le jeune* de son père de même nom.
Voir aussi [ici](#).

76. Johan de Butrou

Voir [ici](#).

77. Johan I de Chinville

Epousa *Maroy de Baree*. On cite aussi *dameß Lieze*, mère de *Baree*, fille de *Johan de Chinvilh*, en 1395.

Enfants du couple:

1. *Pierre de Chinville*
2. *Olke de Chinville*, femme de *Jean de Lavoir*, fils de *Henri*, mayeur de Liège, et de *Maron de Flémalle*.
3. *Helke de Chinville*.
4. *Sophie de Chinville*, qui épousa *Monar de Waroux*.
5. [Bareay](#)

[CJ Herve, reg1, folio26, 1372](#): *Bareay, fille qui fut Johan de Chinville* vend un setier de blé à *Johan de Bevre* ce qui lui fut échu de ses père et mère.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 46/verso, saint-Jean 1395](#): *Baree*, fille de *Johan de Chinvilh*, vend à *Maroy*, femme de feu *Colar le meid*, un muid d'épeautre sur 10 journaux de terre à *Greti* que tient la femme de *Godinet*. Cela se fait en présence de *dameß Lieze*, mère de *Baree*.

[Testament de Johan I de Chinville - CJ franchise Herve, reg.1, fol10/verso](#).

[Testament de Johan I de Chinville - CJ franchise Herve, reg.1, fol11](#).

78. Johan II de Chinville

Fils de la première épouse de *Pierre de Chinville*.

Epousa *Lise de Biernawe*, soeur de *Henry*.

La famille eut un château du côté de Bollet.

[CJ Herve, reg1, folio7, vers 1357](#): *Johan*, agrée la transaction de son père *Pierre de Chinville*.

[CJ Franchise Herve, reg1, folio18v°, au début de 1396](#): *Johan de Benomont vend à Johan Mo^bor deux muids d'épeautre sur un pré à Herve qui fut à Johan de Chinwillh (probablement près de Bollette et c'est probablement Johan II).*

79. Johan dit de Lavoir: [voir les de Lavoir](#).

Fils de *Henri mayeur de Liège et de Maron de Flémalle*.

Epousa *Catheline*, fille de *Johan de Chinville (I)*.

80. Johan dit le clerc de Herve: [voir ici](#).

Père de *Thomas dit Massin* et de *Johan dit Hanoton*.

81. Johan Evrewin: [voir ici](#).

82. Johan de Herve.

[CJ Franchise de Herve, oeuvres, reg.1, folio 19, 11 resailmois 1391](#): *Johan de Herve «affaite» héritablement à Jakemin de Merlans cinq setiers d'épeautre sur une pièce de terre que Gérar, fils de Gillekár possède entre Herve et El Valx.*

En 1395, est dit frère de [Juwet de Wacmont](#). Pourrait aussi être [Johan Evrewin](#).

83. Johan fils Renar del chainoit

[CJ Herve, reg1, folio5/v, 1365](#): est cité.

84. Johan de Rosmel: [voir ici](#)

Fils de *Sandre d'Exhe* (Alexandre de Libermé du lignage d'Eys) qui deviendra *Sandre de Rosmel*.

85. Johan Salmon vestis de Herve

Voir aussi sa damoiselle *Helon*.

[CJ Herve, reg1, folio10v°, 25 avril 1350 ou avant](#):

Est cité *Johan de notre Dame dit le Rosseal* qui a rédigé le testament de *Johan de Chinville*. Est aussi témoin *Helon* dameselle ledit *mesir Johan* (soit celui qui se fait aussi appelé *Salmon*). *Johan* est donc dit «le Rosseal». Il existe encore un *Rosseal le boulanger* et un *Collon*, fils *le Rosseal*. Lien possible avec un certain *Collon de Viseit*?

[CJ Herve, reg1, folio27, mars 1376](#): *Hennar* et sa femme *Catelin* vendent une cour et maison au vestis de Herve, *Johan Salmon*, qui agit au nom de sa femme *Helon* et des enfants de celle-ci.

[CJ Herve, reg1, folio31/verso, St-André 1404](#): *Monbor le boulanger* vend un cortil à *Coir de Herve* qui fut à *Henrar Kokair* à *Johan Salmon vestis de Herve* qui prend le cortil en son nom et celui de son frère *Henry* et qui le cède entièrement à *Helon* et ses enfants. *Johan Salmon* aurait donc un frère appelé *Henry*.

[CJ franchise Herve, reg1, folio42, vers 1406 ou 1407](#): un certain *Hankien le ceu* est cité parmi les débiteurs de *Johan de Xhenomont*. Il est dit beau-fils du vesti de Herve et a une maison située entre celles de *Johan Doudou le bollengier* et *Colien Mouxhien lentalhier*.

86. Johan dit Skerne ou Skervea

Fils de *Gile Thorea*.

Johan et son frère *Gile* font un prêt hypothécaire à *Pierre de Chinville* sur le château des Chinville en 1357.

[CJ Herve, reg1, folio7, vers 1357](#): acquisition du château des Chinville par les fils de *Gile thorea*.

87. Johan Staffer

Fils de *Beatry* qui épousa en secondes noces? *Mulkin de Bubois*.

[CJ Herve, reg1, folio8, octobre 1357](#): *Mulkin* fait un arrangement avec *Johan Staffer*, fils de son épouse *Beatry* (premier mariage?) et cède au dit *Johan Staffer* tout ce qu'il a pris en mariage avec sa mère *Beatry*.

88. Johan de Tiège

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 29, mai 13\(6\)6](#): *Johan de Tiège* hypothèque, auprès de *Johan Cawestea le mangon*, sa cour et maison à *Tiège* sur *Herve*.

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 36/verso, 3 novembre 1390](#): *Hanoton Cawestea* vend, à *Henrot drapier*, quatre chapons qu'il avait acheté à *Johan de Tiège* et qui fut à *Godefroid*.

89. Johan Waneleal

Voir [les Waneleal](#).

90. Juwet, soeur de Sandron

A deux frères, *Sandron* et *Hanes*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 50, 8 jour devant toussaint 1395](#): *Renar de Hasseur* vend à *Loren de Chainoit* 2 muids et 5 setiers de blé sur des héritages que *Renar de Hasseur* acquit avec sa femme, soeur de *Loren* gisant sur la moitié de la cour qui fut à *Sandron, Hanes* et *Juwet*, frères et soeur.

91. Lambechon fils Lambert Buchar de Herve

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, 21 mai 1357](#): *Lambechon* fils jadis *Lambert Buchar de Herve* donne à *Colet* fils jadis *Colin dit Bufoles*, «son frère» (donc frère de *Lambert Buchar*), et à *Pirar de Hanckoes* seroge de ce dernier, tout ce qu'il tient dans la franchise de *Herve*. Nous avons donc ici l'équivalent d'une succession. *Lambert Buchar* doit être décédé il y a peu et il y a des transferts de biens entre cousins.

92. sire Libert vestis de Herve †1355-1357.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, vers 1355 ou après](#): *sire Libert de Selin* (*salm*^?), vestis de *Herve* vend à *Beatry*, sa «dameselle», fille de *Ger(ar) Losson le menstreit*, deux muids d'épeautre sur la cour et maison à *Herve* entre la cour de *Pirenea Drughin* et la cour d'*Henrekea*.

[CJ Herve, reg1, folio7/verso, vers 1356-1357](#): *Johan de Bernawe* donne en héritage à *Hankin fis Libtz bardenohe* la moitié d'une cour devant la maison qui fut jadis *sir Libtz vestis de Herve*.

93. Linar Waneleal

Voir [les Waneleal](#).

94. Linbot fils Hanekin de Grenée: [voir à Gurné](#).

A un fils appelé *Crestant* (Christian?)

95. Lizekine fille Henrekea de Herve: [voir ici](#).

96. Loren

Epoux de dame *Maghin*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 13, date? vers 1370?](#): est cité avec *Maghin*, son épouse qui l'épousa en secondes noces. *Kathon* et *Aylon*, les filles du premier lit de *Maghin*, vendent à leur «parâtre» tout ce qui leur a été échu de leur mère (et père je suppose).

97. Dame Maghien

Epouse *Lorens* en secondes noces.

A deux filles de premier lit: *Kathon* et *Aylon*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 13, date? vers 1370?](#): *Maghin «jadis*

Sotebesse» de Herve est l'épouse, en secondes noces, de *Loren* et ses deux filles, de premier lit, *Kathon* et *Aylon*, vendent ce qui leur à été échu à *Loren* leur parâtre.

98. Mahonea de Herve

Lui resta apparemment une seule fille vers 1355 appelée *Ysabeal*. Vers 1400, on cite une *Ysabeau* qui épousa le *maire de Tiège* et fut la mère de *Thomas de Tiège*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, date? \(1355?\)](#): *Mahonet* fait don à sa fille

Ysabeal de tout ce qu'il a et pourrait avoir.

99. Mahelet

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 17, 15 fenalmois 1372](#): est cité.

100.Dame Maron

Epouse de *Johan Derke*, fils de *Frankenea de Herve* (*Frankenae Waneleal?*). Soeur de *Cateline de Paive*.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, octobre 1365](#): dans cette oeuvre, *Maul Soffran*, fils de *Morea*, affecte, avec *Connot*, époux de sa soeur *Maron*, et *Beatrix* leur soeur, et *Gatier Wade bourse* et *Giles* et *Johane*, sa soeur (à *Giles*, je suppose), enfants de *Henris*, à leur soeur *Kathe(lin)*, soeur de *Maul Soffran*, *Maron & Beatr̄x* toutes leurs parts échues de *dame Abote le Storesse* leur «*antan*».

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, 2 mars 1382](#): Dame *Cateline de Paive*, soeur de *Dame Maron*, femme de *Johan Derke*, fils de *Frankenea de Herve*, relève un bien échangé avec sa soeur *Dame Maron*.

101.Thomas entailleur de Herve

En 1386, dans une oeuvre du registre 3 de la Cour de Justice du Ban de Herve (AELg), folio 30v°, on cite «*Massin l'entailleur de Herve*». Le seul autre «*Massin*» rencontré dans les registres de la franchise de Herve est «*Thomas dit Massin*». Il s'agit peut-être du même personnage.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 30/verso, 10 fenailmois 1386](#): *Colet delle Valz* vend une rente de un muid d'épeautre à *Massin l'entailleur de Herve* contre la somme de 8 doublons moutons. *Colet delle Valz* est dit le «*seroge*» (beau-frère) de *Massin l'entailleur*.

102.Massin le febvre

[CJ Franchise de Herve, reg.3, folio 26, vers 1370](#): *Massin le febvre* vend à *Hanes Ourdin* et à son fils *Johan* 21 setiers d"épeautre.

103.Massin de Herve

Epoux de *Beatris*.

Voir *Thomas dit Massin*.

104.Massin le meid

Est cité moins souvent que *Collar le meid*.

[CJ franchise de Herve, reg.3, folio 29, 8 février 13\(7\)1](#): *Jakemin de Clermont* traite avec *Massin le meid*.

[CJ Herve, reg1, folio 29/verso, avril 13\(8\)9](#): *Renar de lavoir* vend 10 setiers d'épeautre à *Massin le meid* qu'il devait à ce dernier sur une pièce de terre gisante «*sous le dam*».

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 14/verso, 8 février 1392](#): *Hankinet fils Henry dit Everar fait un «deschange» avec Massin le meid.*

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 33v°, 10 février 1392](#): *Hankinet Herto de Herve affaite à Massin de Herve le meid 3 muids d'épeautre qu'on lui devait à Hasseur sur le «wage» de 15 setiers d'avoine qu'on lui devait (répété!) contre le muid d'épeautre et 6 setiers q Hankinet devait à Massin sur sa cour à Herve et 5 florins pesants.*

105.Masset de Rogister: [voir à Rogister](#).

106.Mateilhon dit Mailhe

[CJ Herve, reg1, folio6, 10 octobre 1355](#): *Mateilhon vend une maison «qu'on dit Hurtebyese» à Thomas dit Massin. La femme de Gosewin est citée. Cela se fait devant Johan de Wo, maire de Herve, et les échevins Evrewien, Henrekeia, Evrar et Thomas de Tiège à Herve.*

[CJ Herve, reg1, folio14, date \(1362?\)](#): est dit «cuisin» d'Alote le renche et de son mari Hankin qui hypothèquent une maison et cour hérités du père de Alote auprès de Mateilhon.

107.Matieve

A en 1377, un fils dit [le Tondeur](#).

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 13v°, décembre 1370](#): *Renar de Noul Qsteaul donne, avec l'agrément de Messire de Bolland, à Matieve, une cour et maison et assise telles qu'Hanoton, fils le cler, les tenait, contre la rente annuelle de deux muids d'avoine. Matieve engage en contrevage un ½ muid d'avoine sur un t^cha journal de terre qui fut à Hanekin de Botis? et qui git près de la terre d'Ernotea.*

108.Maul Soffran ou Masoffran fils de Morea

Fils de Morea.

>Epoux de dame Ment. Si on consulte la Cure de Clermont, reg.6, folio24/verso, on peut lire:

Anniversaire 10 décembre

Anniversarium Damme Ment uxoris Masoffran cum liberis.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, octobre 1365](#): dans cette oeuvre, *Maul Soffran*, fils de Morea, affecte, avec Connot, époux de sa soeur Maron, et Beatrix leur soeur, et Gatier Wade bourse et Giles et Johane, sa soeur (à Giles, je suppose), enfants de Henris, à leur soeur Kathe(lin), soeur de Maul Soffran, Maron & Beatr'x toutes leurs parts échues de dame Abote le Storesse leur «anten».

109.Moiltea

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 12, 1370](#): *Closse Hadremine fait déminer la cour et maison qui fut à Moiltea. Ce sont les enfants de Moiltea qui subissent le déminement. Closse rachète ensuite aux enfants Moiltea ce que la cour et maison vaut encore (cinq doublons moutons).*

110.Johan Monbor le boulanger: [voir ici](#)

111.Morea

En 1381, il y a un certain Morea le mangon qui a une maison au marché de Herve.

[CJ Herve, reg1, folio9/verso, octobre 1365](#): est cité ainsi que ses 4 enfants *Maul Sofran, Maron* (qui a épousé *Connot*), *Beatrix* et *Cathelin*, épouse de *Fastereit*.

[CJ Franchise de Herve, reg.1, folio 20, vers 1381 ou avant](#): *He(n)hris Deri de Bussemo(n)t* donne à *Colet*, son fils naturel une maison qui git sur le marché de Herve, qui appartint à *Ollivir de Pepinster* et qui joint à la maison de *Morea le mangon*. *Idon*, la mère de *Colet* est présente et aura l'usufruit de la dite maison toute sa vie durant.

L'oeuvre qui suit, datée de 1384, implique peut-être que le dit *Morea* s'appelait *Hanes* (Jean). La cour de *Hanes* dont il est question ici appartint au dit *Goherea*. Nous nous situons ici très probablement bien avant 1384.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 21v°, l'an 1384](#): le texte est barré! *Johan de Rosß* vend à *Gobier de Soron* 60 muids muids de blé gisant sur les wages engagés dans la cour de Herve et d'autres.

Et sur quatre muids de blé sur la cour et maison de *Hanoir* à Herve, sur cinq setiers sur la cour et maison de *Johan Wanelea* qui fut à *Heneric* à Herve, sur un muid sur la cour de *Hanes dit Morea* qui fut à *Goherea* à Herve.

[CJ franchise Herve, reg1, folio21, décembre 1391](#): *Gerar dit Gillekar delle Valx* vend à *Massin de Vivir* cinq setiers d'épeautre sur la cour qui fut à *Morea* à la «rouwe» de Vivir.

112.Mulkin de Bubois

Pourrait aussi être un certain *Mulkar delle Valz* [cité ici](#)

Epousa *Beatry* qui a un fils, *Johan Staffer* d'un premier mariage.

[CJ Herve, reg1, folio8, octobre 1357](#): *Mulkin* fait un arrangement avec *Johan Staffer*, fils de son épouse *Beatry* (premier mariage?) et cède au dit *Johan Staffer* tout ce qu'il a pris en mariage avec sa mère *Beatry*.

113.Ollivir fils Cossin/Cossin: [voir famille Cossen](#).

114.Olivier de Pepinster

Voir [Henris de Ry de Boussemont](#) qui a un fils appelé *Olivier* et qui cède, en 1381, à son fils naturel *Colet* une maison au marché de Herve qui appartint à *Olivier de Pepinster*. Toutes ces coïncidences peuvent éventuellement indiquer qu'*Olivier de Pepinster* serait le beau-père d'*Henris de Ry*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#): *Ernot Pentea* achète à *Henrotea*, beau-fille de *Johan le clerc de Herve* une maison sur le marché de Herve entre les maisons d'*Olivier de Pépinster* et de *Rosseau le boulanger*.

[CJ Franchise de Herve, reg.1, folio 20, vers 1381 ou avant](#): *He(n)ris Deri de Bussemo(n)t* donne à *Colet*, son fils naturel une maison qui git sur le marché de Herve, qui appartint à *Ollivir de Pepinster* et qui joint à la maison de *Morea le mangon*. *Idon*, la mère de *Colet* est présente et aura l'usufruit de la dite maison toute sa vie durant.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 26/verso, mai 1361](#): *Houbain de Herve* vend un muid d'épeautre à *Olivier de Pépinster* sur son moulin.

115.Dame Oude, épouse [Evrar Boin Franke](#).

116.Pierre de Chinville

Epousa *Marguerite fille de Henri dit Henroie de preit*.

Fils de *Jean I de Chinville* et de *Maron de Barée*.

Eut un fils de sa première épouse appelé *Johan*.

Chatelain du château de Herve du côté de Bollet. D'après ce qu'on en sait encore, le château dit de Chinville fut vite peu habité ou désaffecté. Il était encore présent au 16^e siècle puisqu'on cite encore le «château de Chinville» le 9 novembre 1559 lors d'une bagarre dans les rues de Herve.

CJ Herve, reg1, folio7, vers 1357: le chevalier *Pierre de Chinville* affecte (charge d'une hypothèque) tout ce qu'il tient devant le fossé et dans la ville de Herve au profit de *Gile et Johan dit Skervea*, frères, fils de *Gile Thorea jadis de Ultre Laiwe à Berneau*. Son fils de sa première épouse, *Johan II*, agréa la transaction. Les biens consistent en une cour, maison et une tour de pierre. Un monument en pierre à cette époque fut apparemment assez exceptionnel pour qu'on en fasse mention.

117.Pietre de Herve

Eut une fille: *Alote de Renxhe* épouse de *Hankin*.

CJ Herve, reg1, folio14, date (1362?): *Pietre de Herve* doit une certaine somme d'argent à *Johan de Julemont* qu'il ne peut pas rembourser et c'est sa fille *Abote* qui hypothèque la cour et maison qui appartenait à son père auprès de son cousin *Mateilhon dit Mailhe*

118.Pirar de Hanchoes

Seroge de *Colet fils Colin Bufelles*.

CJ Herve, reg1, folio7, 21 Mai 1357: reçoit, avec son beau-frère *Colet*, des biens de *Lambechons fils lambert buchar*.

119.Pirennet drughins

Fils de *Lowu Drughin*, décédé avant avril 1352.

Epoux de *Gehanne*, fille de *Johan Damain de Liège*.

CJ Herve, reg1, folio2, avril 1352: *Piernea*, fils jadis *Lowu Drughin de Jupilhe*, reconnaît qu'il doit à *Symon de Soron*, son «seroge» 19 muids de blé moitié épeautre moitié avoine. *Johan Damain*, le père de la femme de *Piernea* paie ces 19 muids pour une somme que devra rembourser *Piernea*.

CJ Herve, reg1, folio7/verso, 1356: *Pirenea Drughins* choisit *Johan Damain*, citoyen de Liège, père de son épouse *Gehane* comme mambour de ses enfants.

CJ Herve, reg1, folio7/verso, nuit de la trinité 1356: même chose qu'oeuvre précédente mais texte barré. Devant *Roger de Xheneumont*, maire, *Pirenea dit Drughins* choisit *Johan Damain*, citoyen de Liège, père de son épouse *Gehane* comme mambour de ses enfants. Ils donne à tous ses enfants à présent et à venir, issus de *Gehenne*, une somme de mille vieux florins. Sont présents, les échevins *Evrewin de Herve*, *Renier de molin*, *Evrar Bon Franke* et *Johan dit Grumeal*

CJ Herve, reg1, folio9/verso, vers 1355 ou après: sire *Libert de Selin* (*salm^?*), vestis de Herve vend à *Beatry*, sa «dameselle», fille de *Ger(ar) Losson le menstreit*, deux muids d'épeautre sur la cour et maison à Herve entre la cour de *Pirenea Drughin* et la cour d'*Henrekea*.

CJ Herve, reg.1, folio 33/v, 1403: on mentionne une maison de *Pirar Drugin* séante en le rou (ou alle ruwe) de Vivier.

120.Pirennet de Herve

Peut-être le même personnage que *Pirenea Drughin* ou plutôt *Pironet de Herve*, fils de *Roger de Xheneumont*.

[CJ Herve, reg1, folio11, 8 décembre 1376](#): *Hanoton achète 1 muids d'avoine à Pirenea de Herve sur un bonnier de terre qui joint à un bonnier du dit Pirenea sur le «passea» de Greneit qui joint à la terre du *mariscaul* et à la terre qui fut *Johan de Julemont*, contre la somme de 16 doublons moutons.*

[CJ Herve, reg1, folio3/verso, St-Paul 1379](#): *Hanoton Cawestea reçoit de Pireneta de Herve un journal de terre à Tiège de Liege qui joint à *Lanboie* et un journal de pré entre Herve et Le Valz contre un (quart?) d'épeautre que Haneton doit rendre à Pirenea.*

[CJ Franchise Herve, reg1, folio19, 12 avril 1379](#): *Pirenea de Herve vend à Radous sa cour et maison à Herve et 3 journaux de pré à Herve ... et un bonnier à Herve qui joint à la terre de *Colar de Tiège* et un ½ bonnier de terre qui joint au clusin de *Hanekin* contre la somme de six et quinze doublons moutons.*

121.Poussan (Ponsan) delle Vaulx

A un fils appelé *Connot*

En 1410, on précise «Thomas Poussan delle Vals».

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 30/verso, vers 1387?](#): *Poussan* est cité avec *Gobinet*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 35, début mai 1389](#): *Poussan* est cité.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 35/verso, date \(vers 1400?\)](#): ici c'est *Poussan delle Vais* et *Jamar delle Vais* qui donnent un pré et une terre entre Herve et le Vaulx à *Johan Salmon le vestis de Herve*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 130, 8 mai 1410](#): *Connot fils de Thomas Poussan delle Vals* vend à *Johan Savaige* 3 muids d'épeautre.

122.Radou de Herve

[Voit aussi ici](#).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 23/verso, 30 avril 1383](#): *Radou de Herve* est cité.

123.Reynar le bolengier †1356 ou avant.

Père de [Colar de Tinwinster](#) en 1356.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 5v°, St Laurent 1356](#): être dit de Tinwinster ne signifie pas nécessairement habiter Tinwinster. Ici, nous avons, en 1356, un *Colar de Tinwinster*, dit fils de jadis *Reynar le bolengier de Herve*. *Reynar le bolengier* est bien de Herve. Est-il lui-même originaire de Tinwinster ou bien son fils s'y installa?

124.Renar de lavoir: [voir les de Lavoir](#).

125.Renar de Neufchâteau: [voir les de Lavoir](#).

126.Renar le merchenir

[CJ Herve, reg1, folio 12, 12 janvier 1371](#): *Renar le merchenir* achète à *Fastereit* la part de la maison et cortil de ce dernier qui fut à *le Stores* contre un muid d'épeautre dont *Renar* rachète trois setiers contre deux doublons moutons et ½ et quatre livres pour le «beverage» (les boissons) et les droits de cour.

127.Renar vestis d'Awans: [voir ici](#).

Fils de *Henrikea de Herve*.

128.Renar fils de Winan

On ne précise pas qui est *Winan* et on ne cite aucun *Winan* qui ait un fils appelé *Renar*.

[CJ Herve, reg1, folio 16v°, 5 octobre 1394](#): le texte est ici barré. *Renar*, fils de *Wynan*, vend à *petit Golet* neuf setiers d'avoine qu'on lui devait sur la maison et la cour qui furent à *Colar de Tiège*, avec l'agrément de tous ses frères et soeurs non cités.

129.Renchon dentrecour

[CJ Herve, reg1, folio3, toussaint 1377](#): *Hanoton Cawestea* vend à *maistre Colar le meid* la cour qui fut à *Collin Lexhofle* et qui joint à la cour de *maistre Colar le meid*. On cite aussi *Colar Grumea* et *Renchon Dentrekour*.

130.Renchon dit Boislayvre fils de Colinet de Herve

Voir ici:

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 6, 1358](#): on cite un certain *Renchon dit Boislayvre?*, fils de *Colinet de Herve* et frère de *Symon*.

131.Renier de molin

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 8, 1355](#): *Renier de molin* est cité comme échevin de Herve.

132.Rolant fils de Johan dit Trawier

On a aussi, en 1363 un *Rolant*, époux de *Kathelin* mais qui est fils de *Sandre de Goilhers*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 6 février 1352](#): *Rolant* cède à *Henrotea*, gendre de *Johan le clerc* sa maison à Herve.

133.Rolant fils de Sandre de Goilhers

Epoux de [Katheline fille de Riser de Herve](#).

134.Rossea le boulanger

†1365 ou avant.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 5, 1352](#): *Ernot Pentea* achète à *Henrotea beau-file de Johan le clerc de Herve* une maison sur le marché de Herve entre les maisons d'*Olivier de Pépinster* et de *Rosseau le boulanger*.

[CJ Herve, reg1, folio5/v, 1365](#): décédé en 1365. Père de *Hanoton*. Ce *Hanoton* pourrait être *Hanoton Caustea* qui a un fils appelé *Rosseau*.

135.Sandre de Rosomel (anciennement de Libermé ou d'Exhe): [voir à Rosmel](#).

136.Sandrekin de Fléron

[Ban de Herve, reg.3, folio 23v°, 8 septembre 1387](#): *Gillekin de Grenée* et *Sandrekin de Fléron* donnent en héritage à *Lowis le tondeur de Herve* 1 «tercha» journal de terre sur la voie de *Bollant* et 1 «tercha» journal de terre de l'autre côté de la voie qui joint à *Hanoir*, etc.

[Franchise de Herve, reg.1, folio 1, 8 août 1387](#): *Gillekin* et *Sandrekin* donnent à *Matonet le mangon* quatre bonniers de terre gisant à Herve. Sont présent *Julin* et *dameß Lucie* soeur(s?) de *Gillekin* qui agrément.

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 32v°, 8 septembre 1388](#): *Gillekin de Greneis* et *Sandrekin de Fléron* donne en héritage à *Hankinet Bevrois* 2 bonniers de terre à *Grenée*.

137.Sandron

A deux fils: *Renar* et *Collar*.

A un frère, *Hanes* et une soeur, *Juwet*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 50, 8 jour devant toussaint 1395](#): *Renar de Hasseur* vend à *Loren de Chainoit* 2 muids et 5 setiers de blé sur des héritages que *Renar de Hasseur* acquit avec sa femme, soeur de *Loren*

gisant sur la moitié de la cour qui fut à *Sandron, Hanes et Juwet*, frères et soeur.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 109, 12 mai 1408](#): sont cités *Renar et Collar*, fils de *Sandron*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 147/verso, 19 janvier 1414](#): *Renar*, fils jadis *Sandron de Haiseur* vend à *Thomas*, fils jadis *Henchon de Walcomont* 2 muids d'avoine et 2 setiers d'épeautre.

138.(Johan) Sepor

Gendre d'un certain *Libeson?* en 1395.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 45, 3 août 1395](#): *Johan Sepor* vend à *Henris de Clermont* 4 muids d'épeautre que *Johan Pirkin* lui devait. (Johan) Sepor est dit gendre d'un certain *Libeson* (*Liveson?*) et un certain *Libeson* «reporte» les dits 4 muids à *Sepor*.

139.Symon fils de Coline(t) de Herve: [voir ici](#).

140.Thiris de Herve

Epousa *Ydule*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 7, 1355](#): *Thiris de Herve* et *Ydule* vendent à *Ernotea del Vals* un muid d'avoine sur la cour et maison à *Herve* qu'ils possèdent et tiennent en ce moment.

141.Thomas qu'on dit Massin: [voir ici](#).

Fils de *Johan le clerc de Herve*.

En 1383, *Massin de Herve* est dit clerc (comme son père?).

Epousa *Beatris* qui décéda vers 1388.

142.Thomas de Tiège: [voir à Tiège](#).

143.Le Tondeur fils de Matieze: pourrait être [Lowy le retondeur](#).

144.Watelet: [voir ici](#).

145.Watelet Dilkine[^]: [voir ici](#).

146.Weltre

Voisin de [Colar de Tiège, Radelet/Radou](#) et [Pironet](#).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 39, en 1382](#): *Pironet* transporte un «wage» de 9 muids et ½ de blé sur des «wage» de *Gill?*, fille *Besont*, sur un pré qui joint à *Winan* et *Colar Grumea*, sur ... *Collon*, fils *Rossea*, sur ... *dameß Cost*, sur ... *Ernot megar?*, ... *corbesier de Haiseur*, ... *Jular et Agat[^]* ... *Weltre* ... *Colar le bovir* ...

[Ban de Herve, reg.3, folio 37v°, en 1387](#): *Colar de Tiège* vend à *Wilheam Cokea* 2 muids de blé sur un bonnier de terre à «Feceroit» joignant à *Pirennet* et sur 3 journaux de terre sur le «passea» de *Greneis*, joignant à *Radelet* et ½ bonnier de terre joignant au «clussin» de *Weltre* et 3 setiers de blé sur 6 journaux de terre joignant à *Henris Evrar*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 24/verso, 1394](#): un cortil est mentionné, situé près de la maison de *Colar de Thiege* qui fut à un certain *Weltre*.

147.Wilheam fils Coppea: [voir à Gerar Capoal](#).

148.Wilhmot fils Gerar Copeal le mangon: [voir ici](#).

149.William de Julemont dit de Rogister

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, nativité ND 1362](#):

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, nativité ND 1362](#): *Hanes Gosewin li bolengier de Herve* affecte héritablement un «bon vies florin» à *Wilheam de Julemont dit de Rogiester* qui agit en nom de *Winand Mauleherbe*. Le «bon

vies florin» est payable sur sa maison où il habite à Herve, sur un demi bonnier de pré à Hagne et sur six setiers qui gisent sur la cour qui fut à *Thomas del Tiege*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 15, 1^{er} mars 1360 ou 1363](#): On cite ½ muids d'épeautre que *Wilhem de Julemont dit de Rogierster* doit hireta(blement) sur ½ bonnier et ½ journal de terre gisant en lieu que on dit à Copelhulhaye sur la voie de Rogierster. Item ancor deux setiers et ½ épeautre que le dit *Wilhelm* doit sur une partie de part gisant en lieu que on dit al Fays qui fut *dame Hawis de Towayde*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 17, 15 fenalmois 1372](#): est cité.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 145, 25 mai 1413](#): *Johan[^] de Roisemelle* vend à *Wilheame Cockea de Lymbourg* une rente de 20 muids d'épeautre engagée sur la cour qui fut à *Wilheame de Rogister*, pour la somme de 200 florins de la marche sur le Rhin. Ses fils *Sandre II le moine* et *Wilheam* agréent.

150.Wilhem Mottet de Herve

Wilhem Mottet est décédé avant décembre 1351.

Wilhem Mottet fut l'époux de *dame Aberot* (ou *Averot*?).

[CJ Franchise de Herve, reg.1, folio 2, 2 décembre 1351](#): on cite *dame Aberot*, femme jadis *Wilhem Motet de Herve*, qui donne en héritage à *Hadier dit Ernouls* une cour près de ses cour et maison à Herve.

151.William de Weis

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 32, 1384](#): *Wilheam de Weis* vend une rente de 6 muids et un setier d'avoine à *Wilheam de Lenbor* sur des biens de *Loren de Cerfontaine, Rawesot, Senke de Craweheit, Symon meistre et Moxhe de Craweheit..*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 50/verso, vers 1396 ou avant](#): *Wilheam de Weis* vend à *Olivier de Chaineux* 9 setiers d'épeautre pour la somme de 9 ½ vieux écus.

152.Wynan Maulherbe

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, vers 1359](#): *maître Pierre de Chinville* et ses deux fils empruntent 450 petits florins à *Wynan dit Maulherbe*.

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, nativité ND 1362](#): [CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 16, nativité ND 1362](#): *Hanes Gosewin li bolengier de Herve* affecte héritablement un «bon vies florin» à *Wilheam de Julemont dit de Rogiester* qui agit en nom de *Winand Mauleherbe*. Le «bon vies florin» est payable sur sa maison où il habite à Herve, sur un demi bonnier de pré à Hagne et sur six setiers qui gisent sur la cour qui fut à *Thomas del Tiege*

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, folio 17, 15 fenalmois 1372](#): est cité.

Liste des personnages:

1. Anthoine fils Pirar Bareit: [voir ici](#).
2. Arnu le boulanger - Eirnot le bollengier

Eirnot le boulanger est l'époux en 1413 de la veuve de *Henry le moulnier*. On ne précise pas le nom de cette dernière.

Selon les informations transmis par M. S. De Craemer, *Arnu le bollengier* fut le fils de *Collet Carameit de Bolland* et l'époux en premières noces d'une certaine *Agnès* et, en secondes noces, d'*Ysabeau*, fille de *Johan Soen*. [CJ Ban Herve, reg3, folio150, août 1413](#): on cite ici un certain *Eirnot le bollengier* qui a épousé la femme de jadis *Henry le moulnier*. *Eirnot* donne en héritage à *Gilchon le moulnier* le moulin et assises desous le Vals qui fut à *Morea* et aussi à *Henry le moulnier*. *Eirnot le bollengier* revend immédiatement le moulin à *Gilchon le moulnier*. Il s'agit peut-être du *Arnu le bolengier* cité en 1436.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 56/verso, 16 janvier 1436](#): *Thomas fils Mathonet de Herve* vend à *Arnu le bolengier* 4 muids d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 56/verso, 8 février 1436](#): *Michot le texheur de teule*, manant à Bolette vend à *Arnu le boulanger* un muid d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 56, 24 février 1436](#): *Lynair le fevre* manant à Stoirdeur vend à *Arnus le bolengier* 3 muids d'épeautre gisants sur le pré à Vivier.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 56/verso, 23 mai 1436](#): «deschange» entre *Olivier maire de Herve* et *Arnus fils Crameit de Bollan* manant à Herve. *Olivier le maire de Herve*, acquiert les 4 muids d'épeautre que son frère *Thomas fils Mathonet de Herve* avait vendu en janvier à *Arnus* et ce dernier acquiert, en échange, une pièce de terre devant Ablynaye.

[CJ franchise Herve, reg1, folio74/verso, St Rémy 1437](#): *Johan Ken* vend à *Arnu le boulanger* trois muys 6 setiers d'épeautre qui gisent sur une pièce de terre de plus ou moins 3 bonniers à Granchamp.

3. Baldewien le menstre
dame *Toule* fut son épouse.

[CJ franchise Herve, reg1, folio47/verso, 15 mai 1410](#): *Lambier debor le menstre* et *Johan Lanneit*, son seroge, font le partage des biens échus de dame *Toule femme de Baldewien le menstre*.

4. Belwasar: [voir ici](#).

5. Bare(it) de Bousemont

Folio 82, Ban de Herve, reg.3, octobre 1404: *Bareit de Bouzemont* vend un demi muyd d'avoine sur sa cour et maison à Bousemont à *Henry de Champiomont*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 38, 10 février 1405](#): *Bare de Buxhemont* vend deux prés à *Lowis le retondeur*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 122, 21 novembre 1409](#): *Bare de Bousemont* vend à *Rigald de Haseur* un muid d'épeautre «affaité» sur un journal de pré en As.

6. Batri Cokarde

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 38, 4 janvier 1405](#): *Batri Cokarde* donne en héritage un pré entre Herve et le Vais joignant à *Frankinet*, à *Wilhaime fils Hanor*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 38/verso, septembre 1424](#): *Beatrid cockarde* vend à *Lambier az chiens* manant à Herve 11 setiers d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 84/verso, 1443](#): *Beatry Kokarde* est cité.

7. (Johan) Battier/Bottier de Fexhe
Epousa *Cateline*, fille de *Johan de Rosmel*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 103/verso, septembre 1407](#): *Johan de Rossemelle vend 61 muids de blé à Wilheame Cockeal le vix de Lymborch.* Les enfants de *Johan de Rossemelle* agréent la vente, càd *messire Battier de Fexhe chevalier mari de dame Cateline fille de Johan Rossemelle, Wilheame de Sart mari de l'autre fille, Sandre le moine et Wilheame de Roisemelle, chanoine, frères, fils de Johan de Rossemelle.*

8. **Bevereal**

Voir *Johan et Evrar et Libot fils de Bevereal de Herve.*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 33/verso, saint Gilles 1401](#): on parle d'une pièce de terre gisant sur le «paseal» de Grenée marchisant aux enfants *Bevereal de costé dever Grenée et adesor à Hankinet Herto.* Cela situe l'endroit où habitait *Bevereal.*

9. [Boylawe fils de Collinet de Herve](#)

10. [Braket de Wacomont](#)

11. Bracket de Wos (de Wee? de Wo?).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 92/verso, saint Remy 1405](#): *Bracket de Wof vend à Wilheame Kokeal le vieux de Limborsch 1 muy d'épeautre.*

[CJ franchise Herve, reg1, folio40, mars 1406](#): traite avec *Radlet fils de Radou.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 78, 8 mars 1407](#): Un certain *Gerar Bracket manant en Wof vend à Eirnotea delle Hasille 1 muyd de blé.* S'agit-il du même *Bracket* ou d'un fils?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 100/verso, vers 1407](#): *Bracket Gerar de Wof ou Gerar de Wof vend à Godefroy de Limbourg 6 muys d'épeautre et 2 muids d'avoine.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 100/verso, février 1407](#): *Gerar Bracket de Wo vend à Rigald Golet de Bousemont un demi muyd d'avoine.*

Pourrait être écrit *Bracket de Wee*

12. *Bredar de Sironval*: [voir à Sironval.](#)

13. *Burseal*

Voir [ici](#).

14. *Carameit ou Crameit de Bollan*

Voir *Colin Carameit*

15. *Cossen entailleur*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 57/verso, resailmois 1399](#): *Cossen entailleur vend à Hanoir de Herve 3 muids d'épeautre.*

16. *Les cherons*

Il s'agit d'une profession. [Voir ici.](#)

17. (Collair) *Bredaer de Syronvaulx*: [voir à Sironval.](#)

18. *Cloes de Cranheit*: [voir à Crawhez.](#)

19. *Cloes Hent*

Fils de *Johan Hent et dame Gertrude*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 133, fête ValDieu 1410](#): *dame Gertrude*, la mère de *Cloes*, est alors veuve et renonce à tous ses biens au profit de son fils *Cloes.*

20. [Clous lentalhier](#)

Epousa la fille de *maître Collar le meid.*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 39, 15 septembre 1407](#): *Close lentalhier hypothèque à Wilhelm le scohier 1 muid de blé épeautre sur un journal de terre à Coin de Herve derrière la cour de Pirar Bareit contre 8 florins d'or.*

21. Closkin dable (Aubel?)

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 107, 15 février 1408](#): *Cloeskin borghe vend à Cloeskin dalbe XII stiers d'épeautre.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 107, 15 mars 1408](#): *Closkin dable vend 1 muyd d'avoine à Staskin de Berwinne.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 113, avril 1408](#): *Piet fils de Hanekine dable cède à Helbrant une pièce de terre qui git «deleis le maison Staskin de Berwine». Y-a-t-il un lien entre Closkin et Hanekine dable?*

22. Cloeskien Hakelair

Epousa Ailyd, fille de *Wilheame le cuvelier de Clermont* citoyen de Liège.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 91/v, 8 mai 1406](#): reçoit 4 muyds d'épeautre en convenance de mariage de son beau-père

23. Closkin borghe

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 107, 15 février 1408](#): *Henkien delle bruyer est cité comme le père d'une fille qui a épousé Closkien borghe.*

Cloeskin borghe vend à Cloeskin dable XII stiers d'épeautre.

24. Colar de bevre

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 131, ste Catherine 1417](#): *Colar de bevre est «plogé» pour Gilles Gillaer.*

25. Collar Brugar de Tinwister: [voir ici](#)

26. [Colar le cheron de Champyomont](#)

27. Colar de Feryr

Epousa *dame Maroye*.

Ils eurent un fils appelé *Bertolet*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 72, vers 1436](#): *Gerar dit le Stockeir jadis de Sorezee donne sa maison à Herve en héritage, entre la maison de dame Cleyn et celle qui fut Symon Gilet, à Colar de Feryr. Les deux décèderent peu de temps après et l'affaire est donc traitée par dame Maroye, femme de Colair de Ferier et son fils, Bertolet et par dame Sent, femme de Gerair de Stockeir.*

28. Colar Grumea

Il semble qu'il y eut deux *Colar Grumea*. Le premier vécut à la seconde moitié du 14^e siècle tandis que le second est cité en 1447 ou 1457 avec le métier d'entailleur et est peut-être le fils du premier.

[Voir ici le Colar Grumea de la fin du 14^e siècle.](#)

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 94/verso, 18 mars 1457](#): *Colar Grumea (II) l'entailleur reçoit en héritage de Renair fils Radulphe de Herve un cortil qui joint la maison de Colar Grumea, le Royal chemin et un cortil de Piet de Vivier.*

29. [Maître Collar le meid](#)

30. Colar de Tiège: [voir ici](#)

31. [Colar le bovier de Xhenemont - Colar fils Wynan de Xhenemont](#)

Voir aussi [Colet de Xhenomont](#) qui est aussi dit *bovir*. S'agit-il du même personnage sauf qu'on précise plutôt au folio 101/verso «Collet fils le bovier de Xhenomont». *Collet fils de Collar?*

32. [Colchon - Collecon - Cachon?](#)

33. Colet le brasseur

[CJ Ban de Herve, reg.1, folio 68/verso, 15 avril 1406](#): Colet le brasseur est dit beau-fils de Dame Jehane manante à Herve(grosse Jehane).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 101, 12 avril 1407](#): un certain Colet delle brassinne messire de Charneux est cité comme témoin. Est-ce le même personnage que Colet le brasseur?

34. Colet le bron: [voir ici.](#)

35. Colet de Bussemont

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 80/v, janvier 1404](#): on mentionne «deux boniers de pr^t gisant al voye de mo(n)t^ joindant à Colet de Bussemont a desour et al femme Gilewaer».

36. Colet de Chavat (ou Chabat)

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 57, novembre 1397](#): Hannes de Hameval achète à Colet de Chavat 4 muids d'épeautre.

37. Colet dit fea ou Colinet Collebea de Clermont: [voir ici.](#)

Epousa Sentelet, fille de petit Henry de Crauheit.

38. Colet Colpin/Caupin: [voir à Monty.](#)

39. Colet Mahea ou

Collet de Chaineux

Je mets les deux Collet ensemble car Collet dit Mahea a une propriété à Chaineux.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 81, août 1404](#): a une court, jardin, maison et assises à Chayne(ux).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 123/verso, 24 novembre 1409](#): un certain Joha^nie^ de Jardien achète à Maroye, épouse de Collet de Chanat (Chaineux?), 6 setiers de blé.

|Une autre imprécision est qu'ici il est écrit Collet de «Chanat» et j'en suppose qu'on peut assimiler «Chanat» à Chaineux. Si on a affaire au même Collet, son épouse est alors Maroy. Si Joha^nie^ de Jardien fait une transaction avec l'épouse de Collet de Chaineux, on peut en déduire que ce dernier est maintenant décédé. Collet et Maroy avaient plus de deux enfants dont les noms ne sont pas cités.

|Colet fils Henry delle Vaulx: [voir ici.](#)

40. Collet Puwet moulnier

Epoux de Mahea fille de Waltier delle Vauz.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 128/v, 1416](#): Watelet vend à Thiry Railhez manant en le Vauz 2 muids d'épeautre. Sur le même folio mais plus bas, un acte daté du 19 décembre 1419 mentionne à nouveau Thiry Ralhes qui restitue (retrait lignager - rescosse) les 2 muids à Collet Pywet, époux de Mahea, soeur de Thiry Railhez.

41. voir [Colet \(le bovr\) de Xhenomont](#)

42. Colet Xhokea

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 127/v, 3 avril 1410](#): Henry de Champiomont fait approuver devant Simon de Corbelhon echevin du ban de Herve, Lynar de Champiomont et Johan se frère,Hanes le feve de Hamevals, Collar le cheron manant à Bousemont, Johan de Bearewar, Hierkin de Cerfontaine et Collet Xhokea.

43. Colin carameit de Bolland: [voir à Bolland](#).

Est aussi appelé *Carameit* tout court.

44. Colin le cuvelier

Epousa une fille de *Henry Cossar de Haiseur*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 147, 18 janvier 1414](#): *Colin le cuvelier* qui a la fille de *Cossar de Haiseur* vend à *Thomas Heyn* une riele gisant à Rourwisprimont marchissant aux héritiers de *Rigald* et aux wages de *Johan Cawestea*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 147/verso, 2 novembre 1413](#): *Henry Cossar de Haiseur* porte sus à *Thomas fils jadis Heynchon de Walcomont* sa part du vagier qui lui fut échu de la femme d'*Henrekea*. *Thomas* a un muid d'avoine et 1 muid d'épeautre sur cette part sour l'autre pchon et *Cossar* renonce à l'autre «parchon». *Maroyet*, la fille de *Henry Cossar* agrée les conventions.

45. Colin de Fechir ou Collin le bollengier

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 58/verso, janvier 1425](#): *Johan dit savaige* et son frère *Henry*, fils de feu *Hannot de Bollan*, vendent à *Colin de Fechir*, boulanger, une cour et maison au-delà des fossés de Coin de Herve et qui joignent à *Loren dolneur*. *Colin de Fechir* est dit manant à présent à Herve, ce qui suppose qu'il vient de s'installer

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 114, un temps que passé est \(vers 1453\)](#): *Thiri fils Johan Doeck* rembourse certaines dettes qu'il devait à son beau-frère *Radlet*. On parle ici d'une maison de *Johan Doeck* sur le marché de Herve allant jusqu'au fossé de la ville et qui joint à *Hector* devant la cour du marché d'un côté et à *Colien le bolgyr*, d'un autre.

46. Colin Gattier de Melen

Epousa une fille d'*Evrewien de Walrimont*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 100/v, 10 avril 1407](#): traite avec *Golet de Bousemont*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 103/v, saint André 1408](#): *Collien Gattier de Melen* vend à l'échevin de la cour du Ban de Herve *Rigald Gollet de Bousemont* 8 muids 3 setiers 1 quartier en moins? d'épeautre.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 130bis/v, 22 janvier 1411](#): *Collien Gattier de Melen* transporte à *Gollet de Bousemont* 16 «fays de four» tirés de 40 «fays de four» que *Boylawe* devait à *Collien Gattier*. On cite également qu'*Evrewien de Walrimont* est le père de la femme de *Collien Gattier*.

47. Colin dit Lordin

Epousa *Katheline*.

Colin Jaqmy de Richamp fut son beau-fils.

[CJ Herve, reg.1, folio 72/verso, 26 fenailmois 1437](#): *Colin dit Lordin manant à Cordeherve* donne en héritage à *Thomas dit Heyn de Wacomont* sa cour, maison et cortil à Cordeherve joignant à *Gerair le charpentier* et au cortil de *Lambinon*.

[CJ Herve, reg.1, folio 80, 15 mai 1440](#): *Colien Lordien* est décédé à cette date et sa veuve *Katheline* donne à son filhastre *Col(in) Jaqmy de Richamps* un pré entre Herve et le Valx qui joint à un pré de *Wilheam de José* et à un pré de *Geradon Grumeau* et à la voie qui descend vers Coin de Herve de El

Valx. *Colien Lordien* eut donc à cette époque une fille majeure (ou est-ce une fille de premier mariage de Katheline?) qui doit donc être née vers 1420.

48. Colin Malechar

Lien avec *Colin Mouxhien*?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 88, septembre 1405](#):

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 93/v, toussaint 1405](#): vend 1 x de terre située à Hougnouchamps à *Hierlache de Nove Cour* avec son beau-frère *Johan de Biernawe et Pirot Cablawe* (aussi beau-frère?).

49. Colin Mouxhien lentalheur

En 1395, est dit fils de *Muhin*.

[CJ Herve, reg1, folio 22/verso, 15 août 1395](#): *Renar de Lavoir* vend à *Colin*, fils de *Muhin*, deux muids d'épeautre qu'il avait sur un pré de *Radelet* et sur une terre en *Hagne* qui joint à une terre qui fut *Hankin de Greneit* d'un côté et à *Bevereal* de l'autre et sur un pré en *Oursy* qui joint à la voie delle Vais.

[CJ Herve, reg.1, folio 36/verso, ascension 1403](#): *Collin muhin* achète 5 setiers d'épeautre à *Wathelet le clair de Julemont*, son oncle

[CJ Herve, reg.1, folio 34/verso, 1403](#): on cite un certain *Moskin ou Moshin*.

Lien avec *Colin Mouxhien*?

[CJ franchise Herve, reg1, folio41, 6 décembre 1406](#): *Lambot fils de Wynan, eschvin de Herve* vend une somme de 4 muids de blé à *Colien mouxhien lentalheur*.

Fut voisin de *Hankin le ceu* en 1406-1407.

50. Collien dit Pakette

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 136, mai 1420](#): *Rigald Gollet de Bousemont* donne en héritage à *Collien dit Pakette* démeurant à *Herve* 9 journaux et demi de terre sur le «holteche de Hinchamps» joignant à *Lambinon fils Hanoir* et à *Godelet* et à *Mathieu de Tiège*.

51. Colinet Bulanden

En 1431, sont cités deux enfants de *Colinet Blanden*: *Colin* et *Ydulet*.

[CJ franchise Herve, reg1, folio34,1401](#): *Cornet de Herve* vend une maison située près de la maison de *Simon* et *Colinet Bulanden*, à *Johan Laproit*. Qui est *Simon*, un frère?

[CJ franchise Herve, reg1, folio36/verso, Noël 1402](#): *Collinet Blanden* acquiert de *Johan caust^ le mangon* la maison et assises qui furent à *Hodeg*? joindantes, à *Herve*, à la maison de *Lamboie*.

[CJ franchise Herve, reg1, folio76/verso, 12 février 1431](#): devant les échevins de la cour de saint-Paul, *Colinet Blanden* donne en héritage à *Wilh. Loest* une «plache» de terre entre la maison de *Wilh. Loest* même et *Johan le brasseur*. *Colin* et *Ydulet*, les enfants de *Colinet Blanden* agréent le marché.

[CJ franchise Herve, reg1, folio76/verso, 12 février 1431](#): on parle ici de la pauvreté et de la grande nécessité de *Colinet Blanden* qui semble le contraindre à vendre.

52. Collet Ralhez

Serait beau-fils en 1410 d'[Olivier Walret](#)

Probablement la même personne que [Collar Railheea](#), cité en 1382.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 129verso, 22 mai 1410](#): *Olivier Walret* vend 22 setiers d'épeautre à *Mathieu fils le maire de Tiège*. *Renar* et *Collet Ralhet* sont dit «seroiges» de ce *Olivier*.

[CJ Herve, reg.1, folio 91/verso, 6 août 1446](#): comparet devant les échevins de Herve *Colien* qui a la fille *Colien de Syranvalx* appelé *Collet Ralhe* qui vend à *Giles* qui a la fille de *Thiri delle Valx* 4 setiers d'épeautre gisant sur une partie de cortil «corne de cordeherve» derrière sa maison et qui joint à la voie qui va vers le «molien Watle». Il semble ici que c'est *Colien de Syranvalx* qui est appelé *Collet Ralhe*. Le «Giles» cité ici pourrait être *Giles l'entalheur ou le preist*.

53. Colon Makineal

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 92/verso, 9 mai 1406](#): vend 1/2 muid d'épeautre à *Wilhelm Cockeal de Xhenomont*.

54. Connot fils (Thomas) Pousan (Ponsan) del Vals

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 45v°, 16 septembre 1395](#): Catonet, fille d'*Ollivar delle Hay*, donne à *Counot*, fils de *Poussan delle Vals*, des biens qu'elle avait dans la Ban de Herve.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 130, 8 mai 1410](#): *Connot fils de Thomas Ponsan delle Vals* vend à *Johan Savaige* 3 muids d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 51/verso, 4 mars 1413](#): *Connot fils jadis Pousan delle vals* vend à *Lynaer le feve de Herve* qui a la fille de *Lamboy jadis de Herve* une cour, maison, jardins, prés, terres et assises a tout[^] un stordeur qui git sur le riwe sous Herve.

55. Cornet de Herve, échevin (vers 1406): [voir ici](#).

Fils de *dame Oude*.

56. Cornet de Soron

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 53/verso, saint-Laurent 1396](#): *Collon*, fils le *Rassea de Xhenomont*, vend à *Cornet de Soron* 4 muids et un setier d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 32, 7 avril 1400](#): *Cornet de Soron* vend à *Hombelet fils de «jadis» Henroteal* 12 setiers d'épeautre.

57. Henry Cossar de Haiseur: [voir ici](#).

Beau-père de *Colin le cuvelier*

58. Damoiseal Henry de Wilkenhous

[Voir Clermont](#).

59. [Doemkin delle chiene](#)

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 115/verso, fin février 1409](#): on mentionne ici les enfants de *Doemkin delle chiene*.

1. Doudou de Herve le bolengier

Voir [Johan Doudou](#).

2. Duwyn

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 87, Saint André 1404](#): *Duwyn* est dit «fis jadis Kethelin de Chairnois». Il faut, je suppose comprendre «bressen» comme brassine. *Duwyn* vend un journal de terre à [Gollet de Bouchmont](#). *Duwyn* a encore des enfants mineurs qu'il doit obliger de faire gréer la transaction.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 87, 1404](#): *Duwyn* revend encore les 3 setiers d'épeautre qu'il a reçu lors de sa tractation avec *Gollet de Bouchmont* à [Henkinet Herto](#). *Bresserea de Chairnoit* (frère qui tient la brassine?) et [Johan Hennon de Bebronne](#) se portent garant pour faire gréer les enfants de *Duwyn*.

3. Eirnikien le fèvre

J'ai cru un instant que *Eirnikien le fèvre* et *Henrikin de Fawe* étaient le même personnage mais la syntaxe est bien distincte.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 124/verso, premier jeudi de mai 1417](#): *Johan de Boniver?* cède à *Eirnikien le fevbre de Serese* un pré gisant à Richefontaine en un lieu près de *Mathieu de Stokys* contre deux muids moitié épeautre moitié avoine. *Eirnikin* rachète les deux muids contre la somme de 10 florins de la marche du Rhin.

4. Eirnot fils Eirnot fils Eirnot Gilwar de Bousemont
Frère de *Johan Sohelet*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 140/verso, 22 septembre 1412](#): *Johan Soxhelet* et *Ernot*, enfants de «jadi» *Eirnot fils Gillewar de Bousemont* achètent à *Wilheam de Xhenomont* 24 muids et ½ d'épeautre et d'avoine.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 145/verso, resailhmois 1413](#): *Johan dit Sohelet* et son frère *Eirnot*, fils de *Eirnot*, fils de jadis *Eirnot Gilwar de Bousemont*, traitent avec *Lynar le bovier de Cerfontaine*.

5. Eirnot fils de Lowar de Roisteleu
Est «seroge» de *Renchon fils de Boylawe de Monty*.

[Ban de Herve, reg.3, folio 130bis/verso, 22 juin 1412](#): fait un «deschange» avec *Rigald Gollet* et *Renchon fils de Boylawe de Monty*, seroge de *Eirnot*.

6. Ernoteal del Hasille: [voir ici](#).

7. Evrar fils de Bevereal de Herve

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 29/verso, 28 fenailmois 1400](#): *Evrar fils de Bevereal* vend 1 muid d'épeautre à une certain *Hanes*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 121/verso, saint-Léonard 1409](#): *Evrar* vend à *Rigald de Haiseur* 5 muids 1 setier (en moins?) d'épeautre. Muids que doit *Tonien fils de Pirar Bareit*. *Evrar* est dit ici «jadis de Herve».

8. Evrar fils de Hankinet de Bevre: [voir ici](#).

9. Everwyn frère de Braket de Wacomont

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 84, Toussaint 1404](#): *Everwyn* achète 15 muyds de blé à son frère *Braket de Wacomont*.

10. [Evrewien de Walcomont](#)

11. Everwyn de Walrimont: [voir ici](#).

12. Fachin

Epouse *Magriet*, fille de *Maron de Visé* (et supposément de *Simkin*).

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 70, 26 avril 1439](#): *Fachin*, époux de la fille de *Maron de Visé* (soit *Magriet*), reçoit la maison et cortil de dame *Maron de Visé* en héritage. Cette dernière vient donc apparemment de décéder.

13. François fils de *Hanes besout*: [voir ici](#).

14. *Frankinet le Waneleal*: voir [les Waneleal](#).

15. Frankar

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 59, vers 1399](#): on cite la maison de *Frankar* au Cor de Herve. Est-ce *Frankot le mercenier* ci-dessous qui occupa une maison près du cimetière de Herve.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 84/verso, 1443](#): on cite *Frankair* qui habite une maison (avec une cour) à Cor de Herve.

16. *Frankot le merchenier* (vers 1405)

[CJ franchise Herve, reg1, folio42, vers 1405](#): est cité comme ayant vendu auparavant une cour et maison située près du cimetière de Herve et

qu'occupe alors *Johan le merchenier*. *Frankot* est probablement alors décédé.

17. *Gatir*

Epoux de *Loret*. *Menbrie* épousa une de ses filles.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 34/verso, 24 janvier 1403](#): on cite *Menbrie* comme beau-fils de *Gatir*, alors décédé, et de *Loret*. S'agit-il du même *Gatir* que *Gattier le feve* ci-dessous, sauf que ce dernier vit encore en 1406.

18. *Gattier le feve* (vers 1405)

Fils de *Hannes Lorinet*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 97/verso, 15 décembre 1406](#): *Eirnotea delle Hasille en ban de Charneur* achète, à *Gattier le Feve fils de jadis Hannes Lorinet* un muyd d'épeautre «affaitée» sur «unc corti ent'r le maison le Xhosse et le maison Hacopp(e?) à Halleur». Il est à noter qu'*Eirnoteau* a déjà traité (voir ci-dessus) avec un certain *Lorinet de Chasnoy* (lien avec le père de *Gattier le Feve*?). Notons encore qu'on parle d'un cortil qui se situe près d'une [propriété du «Xhosse»](#).

19. *Geradon fils de Gerar Groumeal*

A deux fils: *Johan Geradon* et *Gerair*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 131, jour sacrement 1417](#): *Thomas dit delle Vauz* achète à *Geradon fils Gerar Groumea de Coir de Herve* un muid d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 75, vers 1435](#): ici on cite *Gerair* et *Johan Geradon* qui sont les fils légitimes de *Geradon Grumea*

20. *Gerar Bracket*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 37, 10 novembre 1390](#): *Gerar de Wo* traite avec *petit Henris de Craweheit*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 59, vers 1399](#): *Gerard dit Brakei fils* vend à *Johan de Xheneumont* 1 muid d'épeautre affecté sur une cour et maison à *Chaine(eux)*. Ici il n'est pas dit «de Wof». S'agit-il du même personnage (père ou fils du même nom)?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 78, 8 mars 1407](#): vend à *Eirnotea delle Hasille* 1 muyd de blé.

On cite aussi souvent un certain *Bracket de Wof*. S'agit-il du même personnage?

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 98/verso, 1407](#): est appelé *Gerar Bracket de Wof* et vend 28 muyds d'épeautre à *Godefroy*, échevin de Limbourg.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 132, chandeleur 1411](#): *Gerar Bracket de Wo* vend à *Johan de Dolhen*, brasseur une rente de 22 setiers d'épeautre.

21. *Gerair le bresseur*: [voir ici](#).

22. *Gerar fils de Burseal*: voir [ici](#)

Frère de [Henroteau](#) et de [Hankin](#).

23. *Gerair le charpentier*

[CJ Herve, reg.1, folio 72/verso, 26 fenailmois 1437](#): *Colin dit Lordin manant à Cordeherve* donne en héritage à *Thomas dit Heyn de Wacomont* sa cour, maison et cortil à Cordeherve joignant à *Gerair le charpentier* et au cortil de *Lambinon*.

24. *Gerard fils de Gillekar delle Vaulx*: [voir ici](#)

Fils de *Gillekar*.

25. Gerar Grumeal de Rogister

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 75, vers 1435: ici on cite *Gerair et Johan Geradon* qui sont les fils légitimes de *Geradon Grumea* or on sait déjà qu'un *Geradon* est le fils de *Gerar Grumeal*.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 92/v, St Remy 1405: *Wilheum Cockeal de Lemborch le viez* achète à *Gerar Grumeal de Rogister XII st. d'épautre*.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 61, 8 janvier 1417: *Gerar Grumeal* reprend le moulin d'*Hubertfays* au meunier *Johan Piwet* qui l'a acquis en 1399 de *Johan de Rosmel*. *Symon le moulnier* reprend le moulin en décembre 1419 de sous *Sandre II le moine de Rosmel*, fils de *Johan de rosmel*.

26. Gerair fils de Geradon Groumeal

Fils de *Geradon Grumeal* et frère de *Johan Geradon*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 75, vers 1435: ici on cite *Gerair et Johan Geradon* qui sont les fils légitimes de *Geradon Grumea*

27. Gerair fils Lowy le retondeur

Fils de *Lowy le retondeur* et frère de *Johan Comignoul*.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 136/verso, novembre 1410: *Gerar Lowy le retondeur de drap*, en tant que proisme de *Johan delle valx* fait rescosse des mains de *Wilheame de Xhenomont* de 12 muids de blé que *Johan delle Vals* avait vendu à *Wilheam Cockeal de Limbourg le vieux*.

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 136/verso, 15 décembre 1410: *Gerar Lowy le retondeur de drap* vend à *Johan Cawestea le mangon*, échevin de la franchise de Herve les 12 muids de blé qu'il vient de reprendre à *Wilheam de Xhenomont*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 58/verso, vers 1425: les frères *Johan Savaige et Henry*, fils de feu *Hanot de Bollan*, vendent à *Colin de Fechir, boulanger*, une cour et maison au-delà des fossés de Coin de Herve que leur père avait acheté de son vivant à *Lowy le retondeur*. *Gerair fils jadis Lowy* est cité.

28. Gerar dit Soirea de Rossemelle

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 60, vers 1398: *Hanon de Beberon* achète à *Gerar dit Soirea? de Rossemelle* et à *Duvea son fils* 4 muids de blé. *Duvea* est peut-être le même personnage que *Duwyn*.

29. Gerar Stockeir de Soreze

Voir habitants de Soreze.

30. Gerar fils le Roy: [voir ici](#).

31. Gertrude femme le Sayne

32. Ghiliskien/Gilchon de Sorezée - Gilchon le meunier?

Voir habitants de Sorezée.

33. [Gillair de Stokis](#)

Epoux de [Ysabeau](#).

34. [Gilles Belwasar](#)

Fils de *Johan Ballewasar*

35. [Gilles Gilar](#)

36. Giles delle o^neur ou delle olireir

Epousa *Johane*, fille de *Helon le damehelle le vesti* (*Johan Salmon*).

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 31/verso, 1417](#): *Giles delle o^neur qui at à femme Jehane fils à Helon le damehelle le vesti vend à Lambier dit a chien demeurant à Herve le muid d'épeautre qu'il avait acquis de Hankinet Herto.*
[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 58/verso, septembre 1424](#): *Giles delle oliqueir est cité qui demeure en une cour et maison à Coin de Herve qui fut à Henrar Cockar.*

37. Gielkin de Monty: [voir à Montis](#).

38. Gilmar

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 138, 2 septembre 1415](#): *Lambert a chien vend à Gerar le stokeir de Serese une rente de 12 setiers d'épeautre engagés sur des «wages» que Gilmar de Hauseur avaient pris à Lambert a chien et sur lesquels Lambert avait les dits 12 setiers de «cruy», et cela pour la somme de 18 griffons d'or.*

39. Godefroid *oidsake le mignon de Cranheit

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 129, 15 mai 1410](#): *Godefroid vend à Johan delle chiene fils Cackechar 6 setiers d'avoine que Johan devait à Godefroid.*

40. [Godair de Tiège](#)

Meurt avant 1441: enfants: *Welt de Tiège, Johan Godair, Henry clerc, Lambert?*

41. Godefroy de Chaynoy

Frère probable d'Olivier de Chaineur, beau-frère de *Wilhelm Kockeal* ([voir ce dernier](#))

[CJ franchise Herve, reg1, folio40, vers 1405](#): traite avec *Johan de Bernawe*.

42. [Gollet de Buxhemont](#)

43. Gosewin

En 1362, on cite déjà un certain [Hanes Gosewin](#), boulanger. Probablement le même personnage.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 81, août 1404](#): est cité comme étant celui qui possédait (avant 1404) une terre à Bussemont et que tiennent en 1404 les héritiers d'*Henry de Ry*.

44. Grenchon del Vaulx

Serait le père de [Massin Grenchon ou de Tiège](#).

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 89/v, Saint André 1405](#): on cite un p^it? de *Grenchon del Vauz*.

Recensement de la population de Herve - milieu du 15è siècle.

Liste des personnages:

1. Aylis fille Tonkin de Herve et d'Ailid

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 113/verso, un temps que passé est \(vers 1453?\)](#): ici compareît Aylis, fille de *Tonkin de Herve*. Elle donne en héritage, à *Wynan fils de Lambynon*, sa maison et assises qui se trouve devant la maison de *Gerar le brasseur*. La transaction est agréée par *Quellin* qui épousa une fille de la susdite Aylis.

2. Badon: [voir ici](#).

Epousa une fille de *Welt[^] de Tiège*.

3. [Baldewyn Corbeal](#)

Epouse une fille de *Mathiet le bollengier*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio50, 18 avril 1458](#): après le décès d'*Ector et de sa femme Johanne*, la maison et le marché qu'ils habitent et la maison et marché qui fut *Maroye Rossea* doivent revenir à *Baldwin Corbeal et Johan Barb dor*. *Ector* venait de vendre 3 muids d'épeautre à *Mathiet le boulanger*, beau-père de *Baldwin Corbeal*.

4. Brixfert

[CJ franchise Herve, reg.1, folio112, 18 août 1452](#): on cite un muid d'épeautre que *Brixfert* doit héritablement à *Henry le clerc*, le «wage» gisant sur une prairie (weyde) et une terre que tiennent *Brixfert et Philippe le bolengier* qui joint à un jardin qui fut à *Pirot Lapreut*.

5. Cloes fils de Tyskin de Boekeamolien

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 106/verso, 9 février 1449](#): *Cloes* est cité lors de l'arrangement à l'amiable fait au cours du procès de son frère *Kerskin* qui a «occis» *Gerair fils Henry Gerair de Joze*. *Cloes* a apparemment aussi participé à la bagarre.

6. Collair le feve

[CJ Herve, reg.1bis, folio36, juillet 1469](#): *Collair le feve* demorant en le vaux fut mambour de *Johan fils de Lambeir Arnu*. En 1478, on apprend encore que *Collair* a un fils appelé *Collin* et un beau-fils appelé *Thomas delle Comongne*.

7. Colair de Lemborghe

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 96 ,\(1\)6 mai 1447](#): *Johan Heuck fils Henry de Jardin* vend un «chapaile» gisant sur le tyer à *Bollet*, à *Colair de Lemborghe*.

8. Colair le taxhe

A un fils appelé *Colair*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 96/verso ,vers 1448?](#): on cite ici les «heurs *Colair le taxhe*

qui «concèdent» que *Lowy?* n'a point de prise sur la maison et cortil qui joint à «paseal?» de *Cinvilhe* et que *Gollet de Bouchmont* a pris à *Colair le taxhe*. Au même folio 96, on cite bien un certain *Colair de Limbourg* qui traite en 1447 avec *Johan Heuck* mais est-ce le même personnage?

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 97 ,un temps que passé est, 1449?](#):

Waltier, fils *Colair le taxhe*, *Gile de Melen*, époux d'une fille de *Colair le taxhe* et *Ysabeal*, fille de *Colair le taxhe*, vendent à *Lowy lentalhyer de Herve* leur maison et cortil qu'on dit la maison de *Cinville*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 97/verso ,un temps que passé est, 1449?](#):

Colair le taxhe, manant à *Cinville*, reconnaît avoir donné à *Gollet de Bouchmont* une partie de la maison de *Cinville* ainsi qu'un partie du cortil «de côté devers le passeal de *Cynville*». C'est la partie que les héritiers de *Colair le taxhe* ne peuvent pas vendre à *Lowy lentalhyer* (folio 96, voir plus haut).

9. Collet d'Andrimont [CJ Herve, reg.1bis, folio 35, janvier 1470](#): *François delle cour* donne en héritage avec *Piet de Vivir, forestier à Collet dit*

Dandrymont une petite pièce qui joint à *Collet* même et au forestier de la ville

10. Erkin fils de Tyskin de Boekeamolien

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 106/verso, 9 février 1449: *Erkin* est cité lors de l'arrangement à l'amiable fait au cours du procès de son frère *Kerskin* qui a «occis» *Gerair fils Henry Gerair de Joze*. *Erkin* a apparemment aussi participé à la bagarre.

11. Ernult le brasseur

En 1453, est l'époux d'*Ydoule*, la veuve de *Johan Godair*.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 50/verso, resailmois 1456: *Ernult le brasseur* achète à *Cloeskin* et *Johannet*, enfants de feu *Jaqmot Herman* et de *Sybiel* la cour et maison qu'ils viennent de recevoir de leur mère.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 51, 12 octobre 1456: *Ernolt de nege* vend à *Ernult le bresseur* un muid d'épeautre gisant sur une terre et maison à *Bollet* contre une somme de 16 greffons.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 76, 1458?: *Ernolt le brasseur* doit apparemment faire des travaux après accord avec *Libert Freakin* c'est-à-dire «aboneir deux renairz à deux cors de murs & selnement de cortilhe *Freakin* desous laitre al delonge del xhorre entre les stavel & appendices del xhurre et p le pont de chu q le gottyr del dte appendice & stavel gotte sor le murre & selnement de cortilhe le dit *Libert Freakin*».

CJ franchise Herve, reg.1, folio 105/verso, 8 janvier 1453: *Giles le p^ist* donne en héritage à *Eirnult maris de la femme de Gerair le brasseur* jadis sa maison située entre la maison qui fut *Henry le meyde* jadis et la maison qui fut *Gerair le bresseur*. Cette maison doit 2 muids à *Johan de Cheigne* et 4 setiers à *Johan Doeck*.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 105/verso, 8 janvier 1453: *Johan Doeck* vend 4 setiers d'épeautre à *Eirnult le brasseur* qu'il avait sur la maison et qu'il a pris en héritage à *Giles l'entailleur*.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 114, un temps que passé est (vers 1453): *Ernut le brasseur* et sa femme *Ydoule* concluent un marché avec *Symon*, fils de *Johan Godair* et d'*Ydoule*, âgé de 15 ans ou plus, sur les parts qui revient à ce dernier. *Symon* épousa *Maroie*, la fille de *Gerair le brasseur*.

CJ Herve, reg.1, folio 114/verso, 1453?: *Johan Heuck* vend à *Yernult le brasseur* une place où la maison de *Jaqmot Herman* se trouve, entre la basse-cour et la maison du dit *Jaqmot Herman*.

12. Ernolt fils le maréchal de Sougneit

Epousa une fille de *Johan le moyn dutrecourt*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 94/verso, 1447: *Ernolt fils le maréchal de Sougneit* vend à *Pirot rumyne* un muid d'épeautre gisant sur tout wage que *Henry clerc de Herve* lui devait sur la cour qui fut à *Lambier achien*.

13. Ernolt de nege

CJ franchise Herve, reg.1, folio 113, 1452: *Eirnolt de naige* vend à *Mathonet fils Johan Doick*, clerc, «nouffe sor» d'épeautre gisant sur la maison de *Johan Doick* se trouvant sur le marché de *Herve* en face du perron.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 51, 12 octobre 1456: *Ernolt de nege* vend à *Ernult le bresseur* un muid d'épeautre gisant sur une terre et maison à *Bollet* contre une somme de 16 greffons.

14. François delle Cour

CJ Herve, reg.1, folio 95, un temps qui passé est (vers 1446): *Francheu de cour vend à Johan Andrier une cotte de femme de noir drap.* On mentionne son fils *Johan*, âgé alors d'environ 15 ans, qui doit aussi faire agréer le marché par ses frères et soeurs.

CJ Herve, reg.1bis, folio 35, janvier 1470: *François donne en héritage avec Piet de Vivir, forestier à Collet dit Dandrymont une petite pièce qui joint à Collet même et au forestier de la ville.*

15. Gerair le bresseur

16. Gerair Ronin

CJ Herve, reg.1bis, folio 38, 25 mai 1469: *Epousa une certaine Maroye et eut un fils appelé Mathyet qui épousa Cathelinet fille de Johan Loftial ou Lortial (ou Lorenteau?). Ici Gerair et Maroye accomplissent les volontés inscrites dans le testament de Johan Lortial (Lorenteau?) de donner une dot à Kathelinet, fille de ce dernier, en convenance de mariage avec Mathieu, le fils de Gerair et Maroye.*

17. Gerlache fils de Radulphe ou Radou

frère de *Radou* cité plus bas.

18. Giles fils Gerair dodo de Theu

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 111, 1454: *Giles fils Gerair dodo de Theu vend à Goffin le corbesier un muid d'épeautre sur la maison qui fut à Godar sur le marché.*

19. Giles larmoyer

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 91/verso, 4 septembre 1444: *Giles le preist donne en héritage à maître Gile larmoyer une maison et cortil qu'on dit la maison du vestis.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 92, 4 septembre 1444: *Gil larmoyer donne en héritage à Henry Beljambe sa maison et cortil qu'on appelle la maison du vestis.*

20. Giles lentalheur

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 84/verso, 1443: *Giles lentalheur est cité qui rachète 11 setiers d'épeautre à Johan le moyn d'Outrecourt.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 91/verso, 4 septembre 1444: *Giles le preist donne en héritage à maître Gile larmoyer une maison et cortil qu'on dit la maison du vestis.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 92, vers Noël 1446: *Henry Beljambe donne en héritage la même maison qui fut la maison du vestis à Herve et qu'il acquit de Giles le preist en septembre 1444 (voir plus haut) à Gilis lentalheur. Si Giles le preist et Giles ou Gilis lentalheur sont le même personnage, il y a donc un va-et-vient de la propriété.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 93, 11 mars 1447: *Giles lentalheur vend maintenant à Gilis fils de Johan le stock^ 4 setiers d'épeautre qu'il a «de crus» sur la maison qui fut au vestis et que tient maintenant Gilis.*

CJ franchise Herve, reg.1, folio 112/verso, 6 septembre 1452: *Wynan fils le mariscal de Cheigne vend à Gilis (écrit Gilis ici, pas Giles) lentalheur 7 setiers et demi d'épeautre gisant sur la cour qui fut Henour et où habite sur le moment Michiel fils Lambinon.*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 105/verso, 8 janvier 1453:](#) *Giles le p^ist (lentalheur) donne en héritage à Eirnult maris de la femme de Gerair le brasseur jadis sa maison située entre la maison qui fut Henry le meyde jadis et la maison qui fut Gerair le bresseur. Cette maison doit 2 muids à Johan de Cheigne et 4 setiers à Johan Doeck.*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 106, 8 janvier 1453:](#) *Gile lentalhyer retient le «sechege a pnce»? pour lui et ses héritiers et successeurs, les quels «pnce» (ou puce?) sont sur l'héritage derrière la maison que Eirnult le brasseur a pris à Giles, pour lui et ceux qui demeurent dans la maison qui est à présent à Beatrix, «ant» (tante?) de Giles.*

21. Gilis fils Johan le stock

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 93, 11 mars 1447:](#) *Giles lentalheur vend maintenant à Gilis fils de Johan le stock^ 4 setiers d'épeautre qu'il a «de crus» sur la maison qui fut au vestis et que tient maintenant Gilis.*

22. Goffin le corbesier

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 111, 1454:](#) *Giles fils Gerair dodo de Theu vend à Goffin le corbesier un muid d'épeautre sur la maison qui fut à Godar sur le marché.*

23. Godfrin le bollengier

Probablement le même personnage que Godfrin le covelyr.

[CJ Herve, reg.1, folio 11/v, mai 1456:](#) *Godfrin reçoit une maison avec jardin de son beau-père Johan Heuke de Jardin. Godfrins a épousé Niezet fille bâtarde de Johan Heuke.*

24. Gotfrin le covelyr

Probablement le même personnage que Gotfrin le bollengier.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 69,un temps que passé est \(vers 1438\):](#) *Johan dit Muhien et sa mère donnent en héritage à Henry le meyde de Herve leur maison qui joint à la maison de Gotfrin le covelyr devant le marché et à la maison de Heyn le boulanger devant Cinvilhe.*

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 111/verso, un temps que passé est \(vers 1451\):](#) *Gotfrin le couvellyer vend à Johan le serwir, manant à Herve, 4 setiers d'épeautre gisant sur sa maison ou il habite pour le moment.*

25. Hector époux de Johanne fille de Rossea

[CJ franchise Herve, reg1, folio68/verso, vers 1438:](#) *Rigald Gollet, dit ici manant à Liège, cède à Wilhaem de Xhenoemont, avec Hector filhastre de Maroye Rosseau et les héritiers de Mathiet le boulanger, la moitié de cortil, jardin, «chappaul» et étable de vache acquis de Johan Caustean (comment?). Henry de Roistleur et son frère Johan ont cédé l'autre moitié. Quel est le lien de tous ces gens avec Johan Caustean?*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 114, un temps que passé est \(vers 1453\):](#) *Thiri fils Johan Doeck rembourse certaines dettes qu'il devait à son beau-frère Radlet. On parle ici d'une maison de Johan Doeck sur le marché de Herve allant jusqu'au fossé de la ville et qui joint à Hector devant la cour du marché d'un côté et à Colien le bolgyr, d'un autre.*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio50, 18 avril 1458:](#) *Ector mari de Johanne fille Rossea vend à Mathiet le bolengyr 3 muids d'épeautre.*

[CJ franchise Herve, reg.1, folio50, 18 avril 1458:](#) *Ector mari à Johanne fille Rossea de Herve fait un arrangement devant ses amis et arbitres avec*

Baldwin Corbeal et Johan Barb dor par lequel il est tenu de leur assigner 14 muids qui lui furent échus de *Maroye Rossea*.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio50, 18 avril 1458](#): après le décès d'*Ector et de sa femme Johanne*, la maison et le marché qu'ils habitent et la maison et marché qui fut *Maroye Rossea* doivent revenir à *Baldwin Corbeal et Johan Barb dor*. Il n'est pas dit quels sont les liens familiaux de *Baldwin Corbeal et Johan Barb dor* avec *Maroye Rossea* (beau-fils, fils ou autres?). Il est possible que *Johanne* soit la fille de *Rosseau*, cité vers 1404, fils de *Hanoton Cawestea*. On peut considérer que *Hector et Johanne Rossea* sont maintenant très âgés et ont conclu une sorte de rente viagère. *Maroie Rossea* serait soit la soeur soit la mère de *Johanne fille Rossea* mais tout cela reste, pour l'instant, une supposition. On cite également *Johannet*, fille de *Rigald Rossea* qui a droit aussi à une part des biens qui doivent revenir à *Baldwin Corbeal et Johan Barb dor*. Il s'agit ici très probablement d'une nièce de *Johanne fille Rossea*.

26. Henry fils Beljambe

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 92, 4 septembre 1444](#): *Gil larmoyer* donne en héritage à *Henry Beljambe* sa maison et cortil qu'on appelle la maison du vestis.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 92, vers Noël 1446](#): *Henry Beljambe* donne en héritage la même maison qui fut la maison du vestis à *Herve à Gilis lentalheur*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 113/verso, un temps que passé est](#): *Johan le serwir*, manant à *Herve*, reconnaît être redévable, lui et sa femme *Margriet*, à leurs décès, d'une somme de 20 pesant florins, à *Henry le fils Beljambe et Ernolt le frère le serwir*.

27. [Henry clerc fils de Godair de Tiège](#). [CJ Herve, reg.1bis, folio38/verso, environ Noël 1470](#): *Henry le merchenier de Herve* achète à *Gyles de Boulhon* une place qui joint à la maison de *Henry le merchenier* du côté qui mène vers le cimetière (l'autre).

28. Henry fils de Tyskin de Boekeamolien ou Henry delle Vals

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 86/verso, 12 avril 1444](#): *Henry fils Tieskin de Boekeamolien* manant elle *Valx* donne en héritage à *Gerar le covelier dit Cumine* sa maison se trouvant entre la maison qui fut à *dame Cleyn* et *Simon?*.

29. [Jacques fils de Godair de Tiège](#).

30. [Johan fils de Godair de Tiège](#).

31. Herman fils Johan Herman

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 105, un temps que passé est \(vers 1453?\)](#):

Johanne, femme de *Johan Herman*, qui est en son second siège de mariage, donne à son fils, de premier mariage, *Radlet*, deux fois 15 setiers d'épeautre. *Herman*, le frère de *Radlet*, agréé. *Radlet* consent de rendre cette somme après le décès de sa mère, lors des partages des biens.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 105, un temps que passé est \(vers 1453?\)](#):

Herman présente encore à son frère *Radlet* 4 muids d'épeautre héritable de sa rente que devait *Mathie marasson*. *Radlet* convient de les rendre lors du partage au décès de sa mère.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 106, un temps que passé est (vers 1453?): ici sont cités *Herman le feve* et *Cloeskin fis Jaqmot Herman* qui sont tenus de faire un contrepan de un muid d'épeautre ou de payer 11 pesant florins en accomplissement de conventions précédentes. *Cloeskin* est dit le cousin de *Herman le feve* et ils assènent tous les deux le dit muid de contrepan pour la maison de feu *Johan Herman* sur 5 setiers d'épeautre héritables que *Johan Herman* avait sur le jardin qui fut à *Pirot à Cor de Herve* et que tient à présent *Lambert Lamboye*, tout cela au nom de *Johan Heuck*.

De tout cela, on déduit que *Herman le feve* est le cousin de *Cloeskin fils Jaqmot Herman*. *Herman le feve* serait donc le fils de *Jacob Herman* qui serait le frère de *Jaqmot Herman* selon l'hypothèse que *Johan Herman* et *Jaqmot Herman* seraient tous deux fils d'un certain *Herman*.

32. Jaquemot Herman

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 77, un temps que passé est: *Maître Johan le merchenier* vend ici à *Jaqmot Herman* un petit morceau de terre qui git derrière sa maison à Herve. Date? Vers 1437?

CJ Herve, reg.1, folio 114/verso, 1453?: *Johan Heuck* vend à *Yernult le brasseur* une place où la maison de *Jaqmot Herman* se trouve, entre la basse-cour et la maison du dit *Jaqmot Herman*.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 50/verso, resailmois 1456: *Jaqmot Herman* est alors décédé et son épouse *Sibiel* donne à leurs deux enfants *Cloeskin* et *Johannet* la cour et maison et cortil qui se trouve sur le chemin royal et qui joint à *Gatier*. Les deux enfants revendent immédiatement la cour et maison à *Ernult le brasseur*.

33. Johan Andryer

Epousa un fille de *Johan Julair* qui doit mourir très jeune.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 90/verso, vers 1446: ici on cite *dame Agnes*, femme à *dud*^** qui vend sa cour et maison et cortil qui git dessous l'aire de Herve, à *Johan Andrier*. Ce que je transcrit *dud*^** pourrait être doutrecourt. On précise, par la suite, que tout cela fut fait avant que *Johan Andryer* fut marié à la fille de *Johan Julair*.

CJ Herve, reg.1, folio 95, un temps qui passé est (vers 1446): *Francheu de cour* vend à *Johan Andrier* une cotte de femme de noir drap. On mentionne son fils *Johan*, âgé alors d'environ 15 ans, qui doit aussi faire agréer le marché par ses frères et soeurs.

CJ franchise Herve, reg1, folio 112/verso, un temps que passé est (vers 1452): *Johan Julair* est ici dit «le feve» et manant à *Bollet* et il y a un accord avec son beau-fils *Johan Andryer*, alors veuf, sur la dot que *Johan Julair* a donné à sa fille (trois muids).

34. Johan Barb dor

CJ franchise Herve, reg.1, folio 50, 18 avril 1458: après le décès d'*Ector et de sa femme Johanne*, la maison et le marché qu'ils habitent et la maison et marché qui fut *Maroye Rossea* doivent revenir à *Baldwin Corbeal et Johan Barb dor*.

35. Johan de Butreur

En 1374, on cite un *Johan de Butroir* et son fils de même nom.

CJ franchise Herve, oeuvres, reg.1, folio 112, 18 août 1452: *Michiel fils Lambinon* assène à *Johan de Butreur* 6 setiers d'épeautre héritables, cinq

sur le cortil ou la maison de que tient *Pirlot* et qui fut à *Maron de Viseit* et un setier sur la maison qui fut à *Henry de Cheigne*.

36. Johan Doeck: [ici](#)

37. Johan Herman

A un fils dénommé *Radlet*.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 93, saint-Jacques 1446](#): *Radlet fils Johan Herman* vend à *Johan Tho(mas) le corbesier* vingt setiers d'épeautre.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 105, un temps que passé est \(vers 1453?\)](#): *Johanne, femme de Johan Herman*, qui est en son second siège de mariage, donne à son fils, de premier mariage, *Radlet*, deux fois 15 setiers d'épeautre. *Herman*, le frère de *Radlet*, agréée. *Radlet* consent de rendre cette somme après le décès de sa mère, lors des partages des biens.

38. [Johan Heuck](#)

39. Johan Jeron vestis de Herve

[CJ Herve, reg.1bis, folio32, 19 février 1469](#): est cité comme vestis de Herve.

40. [Johannet fille de Mathiet le bollengier](#)

41. Johan fils de Lambeir Arnu

[CJ Herve, reg.1bis, folio35/verso, mai 1467](#): est bien dit fils de *Lambeir Arnu* de second mariage, sauf erreur. *Pirair de Verviers* qui a épousé une fille de premier mariage de *Lambeir Arnu* est dit mambour de *Johan Arnu*. Il est possible que *Johan* fut alors orphelin.

[CJ Herve, reg.1bis, folio36, juillet 1469](#): ici c'est *Collair le feve* qui fut mambour de *Johan Lambeir Arnu*.

42. Johan Lentalheur:

[CJ Herve, reg.1, folio 73/verso, 1456](#): nous maintenant en 1456 et *Wilhaem del Fallize*, mambour et mari de *Maroie*, fille de *Thomas Heyn*, donne en héritage à *Johan lentalheur* une cour, maison et jardin à *Bollet* qui avait appartenu au beau-père *Thomas Heyn* et qui joint aux fossés de la ville.

43. Johan Lorteau ou Lorentau

[CJ Herve, reg.1bis, folio38, 25 mai 1469](#): décédé en 1469, père de *Kathelinet* qui épousa *Mathyet* fils de *Gerair Ronin* et de *Maroye*. Dans cet acte, on parle du testament de *Johan Lorteau* déposé chez *don Bietemeit*, moine de l'église de Saint Laurent près de Liège, dans lequel est mentionné la dot de *Cathelinet*.

44. Johan Mailhe

[CJ Herve, reg.1, folio 74, 28 octobre 1437](#): *Thomas Heyne de Wacomont* donne en héritage à *Johan Mailhe* sa cour et maison à *Cordeherve* qui fut à *Colien Lordien*.

45. Johan Parot d'Andrimont

[CJ franchise Herve, oeuvres, reg.1, folio94 \(1447\)](#): *Henry cleric* vend à *Johan Parot d'Andrimont* 20 setiers d'épeautre gisant sur des prés et prairies (weydes) à *Cor de Herve*.

46. Johan del plante

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 96 ,\(1\)6 mai 1447](#): est cité qui a des biens à *Bollet* près des fossés de la ville.

47. Johan le serwir

Epousa *Margriet*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 97 ,10 janvier 1449: *Johan Heuck, fils Henry de Jardin, vend à Johan le serwir trois setiers ¾ d'épeautre que Johan le serwir devait même sur sa maison où il habite.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 111/verso, un temps que passé est (vers 1451): *Gotfrin le couvellyer vend à Johan le serwir, manant à Herve, 4 setiers d'épeautre gisant sur sa maison ou il habite pour le moment. Johan le serwir est dit «manant à Herve» peut-être pour préciser qu'il vient de s'installer.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 112, 18 août 1452: *Henry le cleric vend à Johan le serwir un demi muid d'épeautre sur un muid que Briexfert doit à Henry le cleric dont le wage git qur une prairie (weyde) et terre que tiennent Briexfert et Philippe le bolengier. Plus bas, on mentionne que Johan le serwir reporte ce demi muid à Thiri le serwir.*

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 113/verso, un temps que passé est: *Johan le serwir, manant à Herve, reconnaît être redevable, lui et sa femme Margriet, à leurs décès, d'une somme de 20 pesant florins, à Henry le fils Beljambe et Ernolt le frère le serwir. Un certain Thiri est ensuite cité qui semble être également dans le groupe des bénéficiaires de cette somme. Tous ces personnages semblent avoir des liens familiaux difficiles à cerner. Ernolt est dit le frère du serwir, probablement le dit Johan le serwir mais sans certitude. On a déjà vu (voir plus haut) qu'un certain Thiri le serwir reporta un demi muid d'épeautre à Johan le serwir.*

48. ===> [Johan Soen](#)

49. Kerskin fils de Tyskin de Boekeamolien

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 106/verso, 9 février 1449: arrangement à l'amiable dans le cadre du procès de Kerskin fils Tyskin de Boekcammollien qui a «occis» Gerair fils Henry Gerair. Son père Tyskin ainsi que ses frères Henry delle Vals, Erkin et Cloes sont également cités dans cet arrangement. Ils ont apparemment aussi pris part à la bagarre qui entraîna le fait malheureux ainsi que Urban, Pyron balouwe, Pirchon, filhaist Duwyn de Soyron, Renair le covelhyer, Johan Bursea, Johan Willair / le fis Eirnot delle He, Watone maeur dupee et Henryon bastart de Blehe.

50. Lambeir Arnu

CJ Herve, reg.1bis, folio36/verso, mai 1467: *Lambeir Arnu est cité indirectement (probablement décédé à cette époque) en tant que beau-père de Pirair de Verviers qui a épousé une fille de premier mariage de Lambeir Arnu. Est aussi cité Johan fils de Lambeir Arnu qui eut Pirair de Verviers comme mambour.*

51. [Lambier Godair.](#)

52. Lambeir Lamboye

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 112, un temps que passé est (vers 1452?): *on cite la maison qui fut à Henry de Cheigne et où demeure au temps présent Lambert Lamboye et dame Giele femme Johan Lamboye jadis. Cette dame Giele est probablement la belle-soeur de Lambert Lamboye mais qui fut Lamboye?*

53. [Mathiet le bollengier](#)

A une fille qui épouse Baldewyn Corbeal et une autre fille appelée Jehannet.

54. Mathyet fils de Gerair Ronin

CJ Herve, reg.1bis, folio38, 25 mai 1469: ici on mentionne les convenances de mariage entre Mathyet et Cathelinet que Gerair Ronin et son épouse Maroye doivent accomplir selon la volonté inscrite dans le testament de Johan Lortial, père de Cathelinet.

55. [Mathonet II fils de Mathonet échevin de Herve](#)

56. Mathonet de Trixhe de le Montroux

CJ Herve, reg.1bis, folio32/verso, 1476: est cité son fils Riga.

57. Michiel fils Lambinon: [voir ici.](#)

58. Olivier Maire de Herve: [voir ici](#)

Frère de Thomas fils Mathonet de Herve et de Mathonet.

59. Petresse del plance (plante)

CJ franchise Herve, reg.1, folio 51, 12 octobre 1456: est citée.

60. ==> [Piet de Vivier](#)

61. [Renair fils de Radulphe ou Radou](#)

Frère de Gerlache cité plus haut.

62. Philippe le bolengier

CJ franchise Herve, reg.1, folio112, 18 août 1452: on cite un muid d'épeautre que Briexfert doit héritablement à Henry le clerc, le «wage» gisant sur une prairie (weyde) et une terre que tiennent Briexfert et Philippe le bolengier qui joint à un jardin qui fut à Pirot Lapreut.

63. Philippe le Zoen

Fils de Zoen?

CJ Herve, reg.1bis, folio32, 19 février 1469: Piron de Berwaer reporte des humiers qu'il avait sur les biens jadis le Zoen desous l'atre de l'église de Herve en tant qu'époux de Sabey fille Le Zoen, à Thomas et Philippe le Zoen.

64. Pirlot de Tyleur

Epoux d'Aylis fille de Johan Lapreut

Selon aimable communication de M. S. De Craemer, Pirlot de Tyleur fut fils de Jean Guillaume de Tilleur et gouverneur du métier des houilleurs à Liège. Banni de Liège le 4 avril 1433 pour huit ans, comme cheville ouvrière de la sédition de Guillaume Datin, installé à Herve où il fut échevin de la franchise et 1446-1464.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 93, saint-Jacques 1446: on parle d'un «clusin qui fut Loren doneur qui tient à pnt Pirlot de Tyleur joindant à Michiel fis Lambinon a deseur & adesous à grand p^it Wilhaeme Loest».

CJ franchise Herve, reg.1, folio 100, 1447: Wilhaem de Xhenoemont le viez vend à Pirlot de Tyleur mari d'Aylis, fille de Johan Lapreut, deux muids d'épeautre gisant sur la maison qui fut à Mombor le bolengier. Il faut noter, qu'en 1433, Wilheam de Xhenomont, pas encore «le vieux», vendit les mêmes deux muids d'épeautre gisant sur la même maison qui fut à Mombor le bolengier, à Thomas de Tiège, le premier époux d'Aylis, maintenant femme de Pirlot de Tyleur.

65. Piron de Berwaer

Epousa Sabey fille (Johan) le Zoen.

CJ Herve, reg.1bis, folio32, 19 février 1469: reporte des humiers qu'il avait sur les biens jadis le Zoen desous l'atre de l'église de Herve en tant qu'époux de Sabey fille Le Zoen, à Thomas et Philippe le Zoen.

66. Pirot rumyne

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 94/verso, 1447: Ernolt fils le maréchal de Sougneit vend à Pirot rumyne un muid d'épeautre gisant sur tout wage que Henry clerc de Herve lui devait sur la cour qui fut à Lambier achien.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 111, 1454: Pirot Rumyne est dit ici cousin de Giles fils Gerair dodo de Theu.

67. Quellin

Epousa une fille d'Aylis fille de Tonkin de Herve et d'Aylid.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 113/verso, un temps que passé est (vers 1453?): ici compareît Aylis, fille de Tonkin de Herve. Elle donne en héritage, à Wynan fils de Lambynon, sa maison et assises qui se trouve devant la maison de Gerar le brasseur. La transaction est agréée par Quellin qui épousa une fille de la susdite Aylis.

68. Radlet fils Johan Herman

Est probablement le «Radlet» qui a épousé Ysabeal, fille de Johan Doeck.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 93, saint-Jacques 1446: Radlet fils Johan Herman vend à Johan Tho(mas) le corbesier vingt setiers d'épeautre.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 105, un temps que passé est (vers 1453?): Johanne, femme de Johan Herman, qui est en son second siège de mariage, donne à son fils, de premier mariage, Radlet, deux fois 15 setiers d'épeautre. Herman, le frère de Radlet, agréé. Radlet consent de rendre cette somme après le décès de sa mère, lors des partages des biens.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 105, un temps que passé est (vers 1453?): Herman présente encore à son frère Radlet 4 muids d'épeautre héritable de sa rente que devait Mathie marasson. Radlet convient de les rendre lors du partage au décès de sa mère.

69. Riga fils Mathonet de Trixhe

CJ Herve, reg.1bis, folio32/verso, 1476: Thoree achète à Riga fils Mathonet de Trixhe de le Montroux 2 muids d'épeautre. Ces deux muids sont "assenés" sur la maison devant le perron sur la marché qui fut à Gollet de Bousemont.

Curieusement, il y a déjà, en 1403, une maison devant le perron, qui fut à un certain Mathonet (reg1, folio33v).

70. Symon fils Johan Godair et Ydoule

Sa mère, Ydoule, veuve de Johan Godair, épousa en secondes noces Ernut le brasseur.

Symon épousa Maroie, la fille de Gerair le brasseur.

CJ franchise Herve, reg.1, folio 114, un temps que passé est (vers 1453?):

Ernut le brasseur et sa femme Ydoule conlquent un marché avec Symon, fils de Johan Godair et d'Ydoule, âgé de 15 ans ou plus, sur les parts qui revient à ce dernier. Symon épousa Maroie, la fille de Gerair le brasseur.

71. Symon fils Stein delle Vaux

CJ Herve, reg.1bis, folio36/verso, septembre 1469: Symon fils Stein delle Vaux achète un muid d'épeautre à Frankair de Coir de Herve.

72. Thiri le serwir

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 112, 18 août 1452: Henry le clerc vend à Johan le serwir un demi muid d'épeautre sur un muid que Briexfert doit à Henry le clerc dont le wage git sur une prairie (weyde) et terre que tiennent Briexfert et Philippe le bolengier. Plus bas, on mentionne que Johan le serwir

reporte ce demi muid à *Thiri le serwir*.

CJ franchise de Herve, reg.1, folio 113/verso, un temps que passé est: *Johan le serwir, manant à Herve, reconnaît être redevable, lui et sa femme Margriet, à leurs décès, d'une somme de 20 pesant florins, à Henry le fils Beljambe et Ernolt le frère le serwir. Un certain Thiri est ensuite cité qui semble être également dans le groupe des bénéficiaires de cette somme. Tous ces personnages semblent avoir des liens familiaux difficiles à cerner. Ernolt est dit le frère du serwir, probablement le dit Johan le serwir mais sans certitude. On a déjà vu (voir plus haut) qu'un certain Thiri le serwir reporta un demi muid d'épeautre à Johan le serwir.*

73. Thomas delle Comongne

CJ Herve, reg.1bis, folio36, juillet 1469: *Thomas delle Comongne est le beau-fils de Collair le feve.*

74. Thomas le Zoen

Fils de Zoen?

CJ Herve, reg.1bis, folio32, 19 février 1469: *Piron de Berwaer reporte des humiers qu'il avait sur les biens jadis le Zoen desous l'aire de l'église de Herve en tant qu'époux de Sabey fille Le Zoen, à Thomas et Philippe le Zoen.*

75. Thomas fils Mathonet de Herve

Frère d'Olivier maire de Herve, de Mathonet et de Johan Doick.

76. Thoree

Epousa une fille d'Olivier maire de Herve.

Echevin de la franchise de Herve en 1476.

CJ Herve, reg.1bis, folio32/verso, 1476: *Thoree achète à Riga fils Mathonet de Trixhe de le Montroux 2 muids d'épeautre. Ces deux muids sont "assenés" sur la maison devant le perron sur la marché qui fut à Gollet de Bousemont.*

77. Tyskin de Boekeamollien: [voir ici.](#)

Les Dames

1. dameselle Ailet

CJ ban de Herve, reg.3, folio 118, vendredi avant le carême 1409: reçoit 10 muids d'épeautre de *damoseal Thys de Chategnies*. Ces 10 muids avaient été libérés préalablement par *Symon de Pollen*, fils de *Thys*. *Ailet* est dit avoir plusieurs enfants (enfants naturels de *Thys*?).

2. *A^nes (Agnès?) de Haiseur* fille de *Johan Godar*

CJ Ban de Herve, reg.3, folio 121, juin 1409: on parle de *Serval de Stockis* qui acquit un demi muid de terre d'*A^nes de Haiseur* filh *Johan Godar*, lequel demi muid est vendu ce jour à *Olivier de Chaineur* par *dameselle Helwy* et son fils *Mathieu de Stockis*.

3. Cateline fille Johan/Hankin de Cotice ou del cour

4. Dame Cateline

CJ ban de Herve, reg.3, folio 97, conversion St Paul 1406: Est dite femme «le Pappar» en 1406 et belle-mère de *Thiris le gran de Boubais*. Elle vend sa cour

et maison à *Johan de Beve* pour une certaine somme payable annuellement et *dame Cateline* conserve l'usage d'une chambre près du feu sa vie durant.

5. Dame Catelin femme Brand

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 57, 18 février 1398](#): *dameselle Catelin femme Brand* achète à *Isabeau de Tiège* 24 muids d'épeautre.

6. Cateline femme Henri Vilain: [voir ici](#).

Fille de *dame Oude*.

7. Dame Gertrude épouse Johan Hent de Berwinne

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 133, fête ValDieu 1410](#): est alors veuve et renonce à tous ses biens au profit de son fils *Cloes*. Est dite alors d'«Olneu» (Olné?).

8. Dame Helon de Sironval

A un fils appelé *Renard*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 123/verso, 15 avril 1409](#): des biens affectés sur des wages que *Dame Helon* avaient à Bébronne sont vendus par *Olivier Walret de Siranvals* et subissent ensuite un retrait lignager par *Mathieu Quermeal de Richen*, priesme d'*Olivier*. *Renar* fils de *dame Helon* et *Collet Ralhet* sont aussi cités qui avaient agréé la vente accomplie par *Olivier* (lien familial?).

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 129verso, 22 mai 1410](#): *Olivier Walret* vend 22 setiers d'épeautre à *Mathieu fils le maire de Tiège*. *Renar* et *Collet Ralhet* sont dit «seroiges» de ce *Olivier*.

9. Helwy mère de Mathiet de Wo manant à Stockis

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 102/verso, 1 sept 1407](#): *Helwy* vend à *Rigald de Hauseur* 2 muids d'avoine. La vente est agréée par son fils *Mathiet dit de Wo manant à Stockis*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 121, juin 1409](#): on parle de *Serval de Stockis* qui acquis un demi muid de terre d'*Annes de Haiseur*, lequel demi muid est vendu ce jour à *Olivier de Chaineur* par *dameselle Helwy* et son fils *Mathieu de Stockis*. Il est possible que le *Serval de Stockis* soit l'époux de *Helwy* et père de *Mathieu* qui est dit aussi de Stockis. La mère et le fils vendent donc une part d'héritage, à confirmer naturellement.

10. [Isabeal](#) épouse de [Gillair de Stokis](#)

Veuve en 1404.

Soeur de *Colchon*.

1. [Isabeal de Tiège](#)

Epousa celui qui fut dit le *maire de Tiège*.

Eut au moins deux fils: *Johan* et *Thomas*.

1. [Dame Isabeal mère de Thomas de Tiège](#)

Voir aussi [Thomas de Tiège](#)

2. Juwet de Montis: [voir à Monty](#).

Eut trois enfants: *Wilheam*, *Ivelet* et *Idoul*.

3. Kethelin soeur de Hanoton Caustea épouse de Collar de Tiège

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 86, 1404](#): on cite *Kethelin* soeur de *Hanoton Caustea* «qui fut» *Collar de Thyge*.

4. Kethelin femme de Wilhelm de Herve:

Veuve en 1403. Mère de *Collien, Mathye et Kethelin*.

5. Kethelin del bressen de Chaunois

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio87, vers 1404.](#)

6. Magriet épouse de [Renchon doutrecour](#)

Veuve le 7 janvier 1404

7. Magien épouse de Colin Caramait

Est veuve en février 1408. A plusieurs fils de *Colin Caramait: Hierlaxhe,*

Macorteu, Meular et Eirnot. Ce dernier ne sera majeur qu'en 1414.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 113/verso, février 1408:](#) *Magien vend trois muids d'épeautre à Gollet de Bousemont.*

8. Maron fille Hanon le loche

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 126, mars 1409:](#) *Maron fille de jadis Hanon le loche vend à Lynar de Champiomont bovier à Cerfontaine 6 setiers d'épeautre à faire valoir sur le bois de Roisteleu joignant à Lambot de Fawe en-dessous et à Martin de Bousemont au-dessus et sur un demi journal de pré devant la cour qui appartint à Gilwar à Bousemont. Maron vend donc des biens situés à Bouchmont. Elle y résidait probablement.*

9. Maron de Visé: [Epouse Simekin](#)

10. Dame Oude: [voir ici.](#)

Mère de l'échevin *Cornet de Herve*.

11. Dame Ydoul de Bebronne

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 107/v, Saint-André 1407](#)

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 118, 6 février 1409:](#) *Johan Hannon fils de dame Ydoule de Bébronne vend à Mathiet fils jadis le maire de Tiège 2 muids d'épeautre contre une somme de 13 pesants florins.*

12. Ydoul de Champiomont

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 97, janvier 1406:](#) *Dame Ydoul vend 7 stiers d'épeautre à dan Johan ? delle Valdiex*

1. Kathelin fille de *Johan Soen*

2. Dame Ode de Tiège

Fille du dit *Martin de Tiège*

Une de ses filles épousa *Pieterkin de Tiège*.

3. CJ franchise de Herve, reg.1, folio 100/verso, vers 1449: *dame Ode fille Martien de Tiège et Pieterkin* qui a sa fille légitime font parchon de leurs biens et *Pieterkin* obtient un demi bonnier de terre gisant dessus le pré le Favrea à Vivier et joignant *Welt de Tiège et Pieterkin* donne en héritage sa part à *Piet de Vivereal*. Au décès de *dame Ode* tout le dit bonnier devrait être cédé complètement à *Piet de Vivier*.

4. Ysabeau fille de *Johan Soen*
